

FÊTE NATIONALE DE BURKINAFASO

Le Président Bouteflika félicite le Président Roch Marc Christian Kaboré

P. 24

REPRÉSENTANT DU PAPE FRANÇOIS :

Volonté du Gouvernement algérien de coopérer dans le cadre du vivre ensemble

P. 24

OPEP-NON OPEP

Signature d'un accord de coopération Opep-non Opep à fin mars 2019

P. 24

GTMO 5+5 :

9^{ème} réunion des ministres des transports à Nouakchott

P. 24

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE :

«L'Etat soucieux de la promotion de la liberté de la presse et du soutien des médias»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a réitéré, mardi à Alger, l'attachement de l'Etat «à promouvoir la liberté de la presse et à soutenir les médias dans l'accomplissement de leurs missions». Dans son allocution à l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de création du quotidien Ec-Chaab (11 décembre 1962), M. Kaouane a mis en avant «l'attachement de l'Etat à promouvoir la liberté de la presse et à soutenir les médias dans l'accomplissement de leurs missions», rappelant, à ce titre, le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, dans lequel il avait mis en avant «le souci de l'Algérie de développer une presse nationale professionnelle et indépendante».

P. 4



Célébration du 56^e anniversaire de création du quotidien Ec-Chaab (11 décembre 1962)

PARLEMENT

M.Louh : «Ouverture d'enquêtes sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger»

P. 3



LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINES, TAYEB ZITOUNI : «Les manifestations du 11 décembre 1960 ont montré l'attachement indéfectible du peuple algérien à sa révolution armée»

P. 5

SANTÉ

POPULATIONS SUBSAHARIENNES EN ALGÉRIE :

Lancement en janvier d'une étude de dépistage du VIH/Sida

P. 11

F  **OOTBALL**

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE) BAYERN MUNICH : **Robben forfait face à l'Ajax Amsterdam aujourd'hui**

L'ailier international néerlandais du Bayern Munich Arjen Robben, blessé au genou, a déclaré forfait pour le match en déplacement face à l'Ajax Amsterdam mercredi, dans le cadre de la 6^e et dernière journée (Gr.E) de la Ligue des champions d'Europe de football, a annoncé le club allemand mardi.

P. 21

ENTREPRISES

Le groupe Sonatrach fait un don d'équipements médicaux à Tamanrasset et In-Salah

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa

P. 24

RESSOURCES EN EAU Necib les 15 et 16 décembre à M'sila

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera les 15 et 16 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.



Horaire des prières

Mercredi 4 Rabî al-thani 1440

Fajr	06:11
Dohr	12:42
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Isha	19:02



PROTECTION CIVILE Exercice GORGEX 2018



Dans le cadre du projet de jumelage institutionnel (P3A) Algérie-France-Espagne intitulé «L'appui au renforcement des capacités des services de la protection civile algérienne», la Direction générale de la protection civile a organisé hier au niveau de l'École nationale de la protection civile, un exercice «GORGEX 2018», qui s'inscrit dans le cadre de l'activité A.3.1 «Pérenniser la transmission du savoir par la formation de formateurs» du jumelage visé en objet, de plus, cet exercice constitue le support pour réaliser in situ les tests d'intégration d'une cartographie 3D au sein du simulateur feux de forêts en fonction à l'école nationale de la protection civile.

LYCÉE BOUALEM ASSAMOU DES EUCALYPTUS Rencontre sur les manifestations du 11 décembre



Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 190e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid organise ce matin à partir de 10h, au lycée Boualem Assamou des Eucalyptus, une rencontre sur les manifestations du 11 décembre 1960 sous le thème : «La journée nationale des manifestations du peuple».

LE 15 DÉCEMBRE À L'HÔTEL RIADH Journée d'étude sur : «L'émigration clandestine»

Dans le cadre de ses activités politiques, le groupe des partis G15+4 continué pour la stabilité et les réformes, organise samedi 15 décembre à partir de 9h30, à la salle des conférences de l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, une journée d'étude sur «L'émigration clandestine». Au programme : intervention de la présidente du MJD, M^{me} Chalabia Mahdjoubi, sur «Les nouveaux défis sociaux, exemple de l'émigration clandestine», intervention du SG de l'ANR le Dr Belkacem Sahli, sur «Les dimensions et les objectifs sociaux du front populaire solide et l'initiative de la continuité», intervention de M. Mustapha Khaouas et M. Zakaria Ouahbi, professeurs de sciences politiques et relations internationales, interventions des représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la DGSN, du CRA et des Scouts, interventions des présidents des partis du groupe, intervention du président de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République.



COMPLEXE OLYMPIQUE DE TIZI-OUZOU 1^{er} Salon national des jeunes investisseurs

La 1ère édition du Salon national des jeunes investisseurs, se tiendra du 12 au 14 décembre, au Complexe sportif olympique de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Météo

	Max	Min
Alger	19°	09°
Oran	19°	12°
Annaba	19°	09°
Béjaïa	17°	07°
Tamanrasset	20°	04°

CE MATIN AU TNA Présentation de la pièce «Idh Ouselkam»

Le Directeur du Théâtre régional d'El Eulma, M. Attia Sofiane, animera une conférence de presse ce matin à partir de 11h, au Théâtre national algérien (TNA), consacrée à la présentation de la nouvelle production théâtrale en langue tamazight «Idh Ouselkam».



TROUPE THÉÂTRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE Présentation de la pièce «Fidèles aux martyrs»



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha Lahbiri, a assisté hier, au siège du groupement de réserve et d'intervention de la Sûreté de wilaya d'Alger, à la première représentation de la pièce théâtrale intitulée «Fidèles aux martyrs» (Awfiya Echouhada), interprétée par les membres de la troupe théâtrale de la Sûreté nationale et organisée à l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Cette représentation s'inscrit dans le cadre du programme tracé par la Direction générale de la Sûreté nationale visant à commémorer cette date historique et étape importante de la guerre de libération nationale, a indiqué dans un communiqué la Cellule de communication et presse de la DGSN. A la fin de la pièce, le DGSN a félicité les acteurs pour leur excellente performance en dépit de la récente création de la troupe, assurant au passage le plein soutien du haut commandement pour leurs prochains travaux artistiques.

DU 16 AU 19 DÉCEMBRE À EL OUED 2^e Salon international de l'investissement et de l'exportation des produits agricoles et agroindustriels du Sud

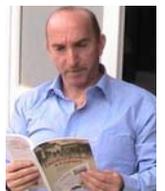


AGROSUDEXPORT

La 2^{ème} édition du Salon international de l'investissement et de l'exportation des produits agricoles et agroindustriels du sud de l'Algérie (AGRO SUD EXPORT 2018), se tiendra du 16 au 19 décembre à El Oued. Cet événement a pour objectif de mettre en valeur et faire connaître le potentiel agricole de l'Algérie notamment celui de la région et offrir aux exposants et aux visiteurs l'opportunité d'établir des contacts d'affaires et de nouer des relations partenariales et commerciales.

PALAIS DE LA CULTURE Rencontre avec le poète Brahim Tazaghart

Le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, en collaboration avec la maison de la poésie algérienne, organise ce matin à partir de 10h, une conférence avec le poète Brahim Tazaghart. Une exposition des différents ouvrages de l'auteur et des publications des éditions Tira produites en langue Tamazight sera organisée durant cette journée.



LI AMNIKOUUM Emission consacrée demain aux conséquences des accidents de la route



L'émission «Li Amnikoume» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée demain jeudi 13 décembre de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1, aux conséquences des accidents de la route. Des témoignages de victimes de la route seront apportés à partir de l'établissement hospitalier Salim Zemirli d'El Harrach.

APN: Le Président Bouteflika honoré pour ses efforts dans l'instauration des valeurs de paix et de réconciliation nationale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a été honoré, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), en reconnaissance de ses efforts dans l'instauration «des valeurs de paix et de réconciliation nationale».

La distinction a été remise par le président de l'APN, Mouad Bouchareb, au conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, à l'issue de la journée parlementaire sur les droits de l'Homme, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh. A l'ouverture de cette journée parlementaire, le président de l'APN a affirmé que le système national des droits de l'Homme «s'est enrichi, grâce aux amendements constitutionnels profonds initiés par le Président Bouteflika et aux lois qui en ont découlé, reflétant ainsi le niveau de maturité démocratique atteint par l'Algérie dans un monde complexe où prévalent les déséquilibres, les menaces et risques».

A travers la politique de la paix et de la réconciliation nationale, le président de la République a eu «le mérite de mettre fin à la tragédie nationale et de vaincre le terrorisme et l'extrémisme



violent, contribuant ainsi au retour de la stabilité et de la quiétude et à la préservation de la sécurité de l'Etat, du pays et du citoyen», a soutenu M. Bouchareb.

«Le rétablissement de la paix, résultante des choix judicieux du président de la République, du professionnalisme et des sacrifices de l'Armée nationale populaire (ANP) et de toutes les institutions sécuritaires, a permis le lancement de projets ambitieux, faisant de l'Algérie l'un des pays pionniers aux niveaux

africain et arabe, selon les rapports annuels du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)», a-t-il dit. «Les réformes du président de la République ont contribué à la promotion des droits civils et politiques, comme en attestent le pluralisme de la scène politique, associative et médiatique, les compositions partisanes des Assemblées élues, l'auto-nomisation de la femme et son accès au droit à la représentation politique», a rappelé M.

Bouchareb. «L'Algérie représente aujourd'hui une exception dans son champs géopolitique et culturel, en termes de sécurité, de stabilité et de garantie du droit du citoyen à la sécurité, et ce grâce aux choix nationaux judicieux reposant sur l'application de la souveraineté de l'Etat et sa libre décision, outre son ouverture sur les bonnes pratiques, en adéquation avec ses priorités et spécificités», a estimé M. Bouchareb.

Soulignant, dans le même contexte, «le rôle de l'institution législative en matière de promotion des droits de l'Homme, à travers la législation, le contrôle et la représentation», il a salué, dans ce cadre, «les efforts dévoués du président de la République dans le renforcement du système des droits de l'Homme, la promotion de la culture de paix et l'intensification des efforts de la communauté internationale pour la tolérance et l'intégration, dans le respect des Etats».

PARLEMENT: Louh: «Ouverture d'enquêtes sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a révélé, mardi à Alger, l'ouverture d'enquêtes judiciaires sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger.

Par souci de protection des citoyens algériens, «des enquêtes ont été ouvertes sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger», dans le cadre de la dynamisation des mécanismes de coopération judiciaire internationale, a déclaré M. Louh dans son intervention à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de la journée parlementaire consacrée aux droits de l'Homme.

L'ouverture de ces enquêtes s'inscrit dans le cadre de la réforme du système judiciaire qui a abouti, entre autres, «l'extension de la compétence judiciaire des tri-

bunaux algériens concernant les agressions sur les Algériens à l'étranger». Rappelant les plus importants ateliers ouverts par le secteur de la justice dans le cadre de la réforme visant à protéger les droits des justiciables et renforcer les droits de l'Homme, M. Louh a mis l'accent sur la nécessité de reconnaître «la sagesse» du président de la République qui est parvenu à asseoir les règles d'évolution dans ces questions sensibles d'un point de vue national souverain».

Le ministre a indiqué que le président, Abdelaziz Bouteflika «refuse que les principes des droits de l'Homme soient exploités par des milieux étrangers pour d'autres fins qui ont eu leurs impacts dans plusieurs pays».

Le principe d'exception d'inconstitutionnalité et sa procédure d'application

L'introduction du principe de l'exception d'inconstitutionnalité, thème d'une conférence nationale ayant duré deux jours, est une procédure offrant la possibilité au citoyen de remettre en cause l'inconstitutionnalité d'une disposition législative renforçant ainsi ses droits et ses libertés démocratiques.

Pour le procureur général près de la Cour de Guelma, Djadi Abdelkrim, cette procédure est enclenchée par le citoyen, à l'occasion d'un contentieux, s'il voit qu'une disposition législative, touche pratiquement le fondement du contentieux, ou bien d'une poursuite pénale, portant atteinte à ses libertés ou à ses droits protégés par la Constitution.

Le citoyen peut ainsi, a-t-il poursuivi, par le biais de son avocat soulever cette exception d'inconstitutionnalité devant le juge de fond, qui a entre les mains ce

contentieux, ajoutant qu'en terme clair, devant un tribunal, une Cour d'appel, la Cour suprême, un tribunal administratif ou le Conseil d'Etat.

Pour soulever cette exception d'inconstitutionnalité, «la requête présentée doit être écrite, motivée» ainsi que «distincte et indépendante» du dossier judiciaire, a expliqué ce magistrat ajoutant qu'il faut que cette question soit liée à une disposition législative dont l'issue du contentieux en dépend ou bien la poursuite pénale est fondée sur cette disposition.

Pour que cette exception d'inconstitutionnalité soit valable, a relevé M.

Djadi, il faut qu'il n'y ait pas auparavant une décision du Conseil constitutionnel à travers laquelle ce dernier avait déjà déclaré que cette disposition est conforme avec la Constitution.

Les éléments soulevés doivent reposer

CONSTITUTION: Clôture des travaux de la conférence nationale sur l'exception d'inconstitutionnalité

Les travaux de la conférence nationale sur l'exception d'inconstitutionnalité ont pris fin mardi, avec comme toile de fond le renforcement de l'Etat de droit, des libertés et des droits de l'homme en Algérie.

Le principe de l'exception d'inconstitutionnalité, consacré par la Constitution révisée en 2016 et qui sera effectif à partir de mars 2019, est une procédure permettant à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution. Le citoyen peut, ainsi, par le biais de son avocat, soulever cette exception d'inconstitutionnalité devant le juge de fond qui a entre les mains ce contentieux, c'est à dire devant un tribunal, une Cour d'appel, la Cour suprême, un tribunal administratif ou le Conseil d'Etat. Pour soulever cette exception d'inconstitutionnalité, la requête présentée doit être écrite, motivée, distincte et indépendante» du dossier judiciaire, avait expliqué le procureur général près de la Cour de Guelma, Djadi Abdelkrim, précisant que cette question «doit être liée à une disposition législative dont l'issue du contentieux en dépend ou bien la poursuite pénale est fondée sur cette disposition». «Pour que cette exception d'inconstitutionnalité soit valable, il faut qu'il n'y ait pas auparavant une décision du Conseil constitutionnel à travers laquelle ce dernier avait déjà déclaré que cette disposition est conforme avec la Constitution», avait relevé ce juriste. Les éléments soulevés «doivent reposer sur des arguments sérieux pour les présenter au juge qui aura à se prononcer sur la recevabilité ou l'irrecevabilité de cette demande», avait-il souligné, ajoutant que «si les conditions sont réunies, la requête, avec les différents documents relatifs au dossier, est transmise à la Cour suprême (si c'est le tribunal administratif, elle est transmise au Conseil d'Etat)». Les parties, représentées par leurs avocats, ainsi que le représentant du gouvernement, ont la possibilité de présenter leur observation au sein même du Conseil constitutionnel qui se prononcera par décision. Si ce dernier juge non conforme la disposition législative, cette dernière sera corrigée par l'instance législative. Pour le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité qui entrera en vigueur en mars prochain «permettra d'épurer le cadre juridique pour être en conformité avec la Constitution».

De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué que l'introduction de l'exception d'inconstitutionnalité était destinée notamment à l'élimination de tous les facteurs qui pourraient constituer «une faiblesse ou un fléchissement du pays». Il avait ajouté que grâce à l'usage de cette disposition, le citoyen «contribuera au renforcement de l'Etat de droit et veillera à la préservation de ses droits garantis par la Constitution», précisant qu'il deviendra «un partenaire dans la consécration, la sauvegarde et le respect de ses droits».

Le ministre avait estimé que ceci constitue «une avancée significative dans le renforcement de l'Etat de droit pour lequel nous continuerons à œuvrer, sans relâche, à l'approfondissement de ses fondements, à la promotion de ses composantes et à l'ancrage de ses règles dans les faits». Pour sa part, le représentant résident adjoint de du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Edwime Carrié, avait soutenu que l'introduction du principe de l'exception d'inconstitutionnalité s'inscrit «en droite ligne du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit en Algérie». Il avait souligné que les réformes engagées par l'Algérie, notamment le principe de l'exception d'inconstitutionnalité, représentent «une étape cruciale dans la dynamique des réformes pour la concrétisation de la primauté du droit et du renforcement de la démocratie participative».

sur des arguments «sérieux», pour les présenter au juge qui aura à se prononcer sur la «recevabilité ou l'irrecevabilité» de cette demande, a-t-il dit, ajoutant que si les conditions sont réunies la requête, avec les différents documents relatifs au dossier, est transmise à la Cour suprême (si c'est le tribunal administratif elle est transmise au Conseil d'Etat).

Ces deux instances vont étudier si les conditions sont «vraiment réunies» dans cette demande pour la transmettre au Conseil constitutionnel, avec toutes les pièces du dossier, a-t-il expliqué, observant que le Conseil constitutionnel a ses mécanismes maintenant notamment un règlement qui sera prêt avant la fin de l'année pour le déroulement des audiences, pour trancher, à travers une «audience contradictoire». Dans un délai de deux mois à compter de la réception de la trans-

mission prévue par l'article 9 de la loi organique fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, la Cour suprême ou le Conseil d'Etat se prononcera sur le renvoi de l'exception d'inconstitutionnalité au Conseil constitutionnel.

Une fois Conseil constitutionnel saisi, il informe le président de la République, les présidents des deux chambres du Parlement et le Premier ministre.

Les parties, représentées par leurs avocats, ainsi que le représentant du gouvernement ont la possibilité de présenter leur observation au sein même du Conseil constitutionnel, qui se prononcera par décision.

Si ce dernier juge non conforme la disposition législative, cette dernière sera corrigée par l'instance législative.

TOURISME:

Les assises nationales prévues janvier prochain permettront de procéder à une «évaluation objective» de la situation du secteur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessouad a affirmé, mardi à Alger, que les assises nationales du tourisme, devant se tenir les 21 et 22 janvier prochains, permettront de procéder à une «évaluation objective» de la situation du secteur et mettre sur pied un plan d'action adéquat pour booster la dynamique nationale du tourisme et renforcer son rythme de développement à l'horizon 2030.

Présentant le programme du secteur du tourisme et de l'artisanat devant la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme au Conseil de la nation, M. Benmessouad a assuré que l'année 2019 verra la «poursuite des efforts pour la réalisation des objectifs du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030) et le renforcement du programme de développement de l'artisanat».

Le secteur verra en 2019 «le lancement de la réalisation de projets touristiques structurants au niveau des zones d'extension touristiques (ZET), le parachèvement de l'opération de modernisation du parc hôtelier public, le lancement de plusieurs nouvelles initiatives pour la promotion du tourisme interne et la poursuite des efforts pour intensifier le tourisme externe», a ajouté le ministre.

M. Benmessouad a souligné, dans ce cadre, que la «relance du tourisme n'est pas un simple choix conjoncturel mais un impératif dicté par les aspirations du pays pour la construction d'une économie efficace, à travers la diversification des exportations, et ce en application du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika».

Il a imputé, à cet égard, les difficultés et entraves que rencontre l'activité touristique à l'environnement, ce qui exige des mécanismes efficaces et un partenariat avec les secteurs concernés, à l'image du transport, la communication, la culture et l'agriculture en vue de soutenir la dynamique touristique.

Le ministre a qualifié, à ce propos, le SDAT 2030 de «cadre référentiel pour le développement du secteur, la mise en place de visions prospectives, la définition de mécanismes opérationnels pour la réalisation des objectifs tracés pour construire une destination touristique à forte attractivité, capable d'attirer des marchés extérieurs et couvrir, par la même, la demande interne».

Détaillant la teneur dudit schéma, le ministre a précisé qu'il se déroulait jusqu'à 2030 «en deux phases principales, la première étant le lancement effectif du processus de développement du tourisme à travers la promotion de la destination Algérie, le renforcement du parc d'accueil algérien, l'amélioration de la qualité, l'appui des chaînes touristiques et le développement de la coopération avec les secteurs concernés».

Abordant l'importance de la promotion de la destination touristique, le ministre a relevé «un progrès sensible en matière d'utilisation des nouvelles technologies pour soigner l'image du tourisme, outre le lancement de nouveaux mécanismes dans ce sens, à l'image du portail du tourisme». Il a évoqué, à cet effet, «l'amélioration des services à la faveur de la révision et la modernisation du système de formation spécialisée, l'adaptation de la loi aux nouveautés du secteur, l'accompagnement des opérateurs pour offrir des services conformes aux normes internationales, outre le lancement d'une importante opération de réhabilitation des structures hôtelières publiques».

Pour ce qui est de l'artisanat, le ministre a mis l'accent sur le renforcement de la formation dans les différentes filières et activités, le développement du marketing, l'amélioration de l'accompagnement et assurer aux artisans une participation continue dans les salons spécialisés et manifestations internationales», rappelant, à cet égard, l'entrée en vigueur, en 2019, du plan national d'exportation des produits de l'artisanat. Pour sa part, le président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse, et du tourisme, Abdelahamid Latrèche a qualifié le secteur du tourisme «d'industrie d'exportation à part entière ayant un rôle fondamental dans le développement de l'économie», ce qui requiert, a-t-il dit, «le développement de l'ensemble de toutes ses activités dans le cadre d'une action commune permanente avec tous les secteurs concernés, l'actualisation et l'adaptation de ses textes avec les défis actuels pour en faire un vecteur de développement et une valeur ajoutée à l'économie nationale».

APS

MÉDIAS

L'Etat soucieux de la promotion de la liberté de la presse et du soutien des médias

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a réitéré, mardi à Alger, l'attachement de l'Etat «à promouvoir la liberté de la presse et à soutenir les médias dans l'accomplissement de leurs missions».

Dans son allocution à l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de création du quotidien Ec-Chaab (11 décembre 1962), M. Kaouane a mis en avant «l'attachement de l'Etat à promouvoir la liberté de la presse et à soutenir les médias dans l'accomplissement de leurs missions», rappelant, à ce titre, le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, dans lequel il avait mis en avant «le souci de l'Algérie de développer une presse nationale professionnelle et indépendante».

Soulignant «la grande responsabilité des médias nationaux dans la transmission de l'histoire des luttes de notre vaillant peuple et ses sacrifices aux générations montantes», le ministre a indiqué que le 11 décembre, qui coïncide avec l'anniversaire de création du quotidien Ech-Chaab, demeurera l'une des honorables stations de la glorieuse Histoire de l'Algérie, une histoire écrite

en lettres d'or par ses valeureux chouchou et ses vaillants moudjahidines».

Un évènement comme les manifestations du 11 décembre 1960 «est un symbole phare de la résistance de tout un peuple et un message à l'humanité entière quant à sa résignation à recouvrer ses droits à l'autodétermination à l'indépendance». Rappelant le rôle important de la presse nationale dans cette histoire et dans son écriture», le ministre a affirmé qu'elle poursuit aujourd'hui son oeuvre de concert avec la politique de l'Etat et les attentes du peuple en vue d'atteindre le progrès et le développement escompté», saluant, à ce propos, le rôle du quotidien «Ech-Chaab» dans l'accompagnement des efforts de construction et d'édification après l'indépendance et pour l'adaptation aux exigences du pluralisme médiatique et aux dé-



veloppements technologiques modernes. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie, M. Kaouane a affirmé que le journalisme «ses principes, ses règles et son éthique» et que «seul le professionnalisme fera la différence». Il a fait savoir qu'«il n'existe, à ce jour, aucun dossier d'accréditation de nouvelles chaînes de télévision privée», ajoutant que les procédures y afférentes «sont connues et que celui qui veut l'accréditation d'une nouvelle chaîne n'a qu'à se rap-

procher des services compétents». Pour sa part, la directrice générale du quotidien «Ec-Chaab», Amina Debèche a indiqué, à cette occasion, que «le travail journalistique requiert le sens du patriotisme et le respect de l'éthique professionnelle». Cette cérémonie a été marquée par la remise des distinctions à nombre de journalistes, techniciens et fonctionnaires administratifs du quotidien «Ec-Chaab» et la projection d'un film documentaire retraçant son histoire depuis sa création.

BOUIRA :

M^{me} Feraou «satisfaite» des travaux de modernisation de l'ATS de Lakhdaria

●Oblitération d'un timbre-poste commémorant le 1er anniversaire du lancement d'ALCOMSAT-1

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraou, s'est montrée mardi satisfaite de l'état d'avancement des travaux de modernisation de la station d'Algérie Télécommunication Satellite (ATS) de Lakhdaria à Bouira.

Le projet dont les travaux ont été lancés depuis quelques mois, porte sur l'aménagement du bloc administratif, ainsi que la réalisation d'un local technique pour le stockage des données de cette entreprise créée en 1974. Les travaux engagés devraient moderniser le fonctionnement de cette importante station de télécommunications spatiales.

Selon les détails fournis à la ministre, les travaux portent également sur la

construction d'un centre pour la Gendarmerie nationale doté de toutes les commodités nécessaires dont un bloc d'hébergement pour la sécurisation de la station ATS. Ce centre sera composé d'une salle de surveillance ainsi que d'une salle d'opérations. Le bloc administratif en cours d'aménagement est composé d'une salle de réunions, une salle de conférences et des bureaux, ont précisé les responsables de l'opérateur ATS, avant de souligner l'importance de ce processus de modernisation de la station de Lakhdaria qui compte quelque 24 employés.

En outre, un centre de recherche et de développement pour l'ATS fait partie également de ce projet de modernisation, ont expliqué les responsables de l'entreprise à la ministre, qui

a assisté au cours de cette visite à la présentation d'un exposé sur ce projet de modernisation, en cours, ainsi que sur les modalités de fonctionnement des différents systèmes technologiques mis en place au niveau de cette station.

Selon les explications données au cours de cette visite, l'ATS, qui offrirait ses services essentiellement aux entreprises et institutions publiques, a décidé en 2017 de cibler le secteur économique privé, réussissant ainsi à enregistrer de nouveaux clients. La ministre a suivi un autre exposé sur les applications technologiques permettant de superviser les différents responsables et de contrôler parfaitement à distance les autres stations Vsat réparties sur le territoire national, a expliqué un responsable de l'ATS.

ENTREPRISES

Le groupe Sonatrach fait un don d'équipements médicaux à Tamanrasset et In-Salah

Le groupe Sonatrach a fait mardi un don d'équipements médicaux aux habitants des communes de Tamanrasset et d'In-Salah, dans le cadre de la célébration du 58ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Présidée par le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, l'opération porte sur l'octroi d'un scanner et d'une ambulance au profit de la polyclinique du quartier Adriane (chef-lieu de wilaya de Tamanrasset), pour contribuer à l'amélioration

des prestations de santé au profit de la population locale.

Selon le staff médicale chargée de l'exploitation de ce Scanner, cet équipement médical de pointe permettra le dépistage précoce des différentes maladies et d'atténuer les déplacements des citoyens vers d'autres wilayas voisines pour des motifs médicaux. L'initiative s'inscrit au titre de la stratégie sociale du groupe Sonatrach qui s'est employé à l'organisation de pareilles actions de solidarité en direction des populations du Sud du pays, dans le but de contribuer à

l'amélioration de la couverture sanitaire dans ces régions. Le wali de Tamanrasset, Djilali Doumi, a indiqué que cette action constituait un geste de solidarité manifesté par le groupe Sonatrach en tant qu'entreprise citoyenne par excellence. La population locale salue cette action de Sonatrach qui accorde un grand intérêt à la région de Tamanrasset à chaque fois que l'occasion se présente, a affirmé, pour sa part, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW), Moulay Abdallah Bradai. Le P-dg du groupe

Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, entreprend mardi une action similaire au profit de la population de la région du Tidikelt, dans la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km Nord de Tamanrasset), dans le cadre d'une visite de terrain dans certaines wilayas du Sud du pays. Le premier responsable de la Sonatrach a pris part à une cérémonie de recueillement à la mémoire des glorieux Chouhada, au carré des martyrs de Tamanrasset, à l'occasion du 58ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINES, TAYEB ZITOUNI : «Les manifestations du 11 décembre 1960 ont montré l'attachement indéfectible du peuple algérien à sa révolution armée»

Le ministre des moudjahidines, Tayeb Zitouni, a souligné, mardi à Aïn Temouchent que les manifestations du 11 décembre 1960 ont montré l'attachement indéfectible du peuple algérien à sa révolution armée en répondant à l'appel de sa direction.

Dans l'allocation prononcée au centre universitaire «Belhadj Bouchaïb» à l'ouverture d'un colloque national intitulé «les manifestations du 11 décembre 1960 : victoire de la volonté du peuple à se libérer», le ministre des moudjahidine a souligné que cet événement historique a démontré que «le peuple algérien, à l'unisson, a exprimé son attachement à sa révolution armée et au commandement de cette dernière».

«Ces manifestations, lancées à partir d'Aïn Temouchent, avant de se propager à travers le territoire national, ont montré que le peuple algérien, à l'unisson, a définitivement tranché dans ses choix et s'est rangé aux côtés de la direction po-

litique et du commandement militaire de sa révolution», a ajouté le ministre, rappelant que cet événement a changé le cours de l'histoire avec l'adoption, le 15 septembre 1960, par l'ONU, de la résolution 15/14 appelant à la mise en œuvre d'un processus de décolonisation.

Les festivités marquant les manifestations du 11 décembre 1960 ont débuté par une cérémonie de levée des couleurs nationales au carré des martyrs et la lecture de la Fatiha, en présence du ministre, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire.

La délégation officielle s'est rendue ensuite au centre universitaire du chef-lieu de wilaya ou les élèves

de l'école «Nasrdine Dinet» ont présenté des tableaux artistiques retraçant le déroulement de ces manifestations populaires déclenchées par la population temouchentoise pour protester contre la visite du Général De Gaulle dans leur ville, le 9 décembre, avant que l'événement ne se propage et prenne une dimension nationale.

D'autres élèves ont également présenté des chants patriotiques exprimant la lutte et les sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance.

Au même centre universitaire, une exposition de photos, a été organisée et dédiée à cette étape importante de l'histoire du pays.



«Quatre principaux dossiers ayant un poids historique sont la clé des relations naturelles entre l'Algérie et la France»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a déclaré, lundi dans la wilaya d'Aïn Temouchent, que quatre principaux dossiers ayant un poids historique sont la clé des relations naturelles entre l'Algérie et la France. A la première journée de sa visite dans la wilaya d'Aïn Temouchent à la veille de la commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le ministre a souligné que ces quatre dossiers entre l'Algérie et la France sont en suspens depuis 1962 dont ceux de l'archive, de récupération des crânes de choudhada de la résistance qui datent depuis plus de 150 ans qui se trouvent au musée de l'humanité à Paris. Invité à la radio d'Aïn Temouchent, Tayeb Zitouni a déclaré «nous avons demandé l'archive nationale de la période de 1830 au 5 juillet 1962 se trouvant en France. Des déclarations encourageantes du président français accordent de nous remettre dans une première étape des copies et dans une deuxième étape des originaux.

Plusieurs rencontres ont été tenues dans ce cadre entre les directions générales des archives algérienne et française». «L'opération de récupération des archives n'est pas une mince affaire. Elle nécessite une précision des spécialistes et un grand travail.

Nous sommes vigilants et l'opération se poursuivra jusqu'à la récupération des archives», a-t-il encore souligné.

Au sujet des crânes de choudhada de la résistance algérienne se trouvant au Musée de l'humanité de Paris, le ministre a fait savoir qu'une commission mixte œuvre en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et des spécialistes ont été dépêchés trois fois au musée de Paris.

«Nous sommes parvenus à reconnaître 31 crânes et le nombre devra augmenter», a-t-il déclaré, ajoutant «il y a un comité pour préparer leur inhumation en Algérie et notre position est claire et ferme et nous n'abandonnerons pas ces revendications, car il s'agit d'une affaire d'un peuple et d'une histoire et une cause sacrée».

Les deux dossiers de récupération de l'archives et des crânes des martyrs de la résistance algérienne connaissent «des négociations avancées», a affirmé Tayeb Zitouni. En ce qui concerne le dossier des disparus, la partie algérienne a recensé «2.200 personnes disparues qui se trouvaient dans des prisons, dans des centres de détention, des postes de la gendarmerie et de la police française et de l'armée française, a révélé le ministre.

Au sujet du quatrième dossier concernant les indemnisations

des essais nucléaires effectuées au Sud algérien, M. Zitouni a indiqué que le partie française a suggéré un arbitrage selon la loi Morin comme base de négociations et que l'Algérie a rejeté cette proposition partant du fait que le dossier des essais nucléaires est régi par le droit international.

Le ministre a réaffirmé, lors de sa visite dans la wilaya d'Aïn Temouchent, que son département ministériel veille sur l'écriture de l'histoire en fournissant tous les moyens nécessaires et en dotant les directions de wilayas des moudjahidine et les musées au niveau national de supports audiovisuels pour enregistrer les témoignages.

A ce jour, plus de 16.000 heures de témoignages ont été enregistrés, en plus des efforts du Centre national des études en histoire du mouvement national et de la guerre de libération relevant du ministère des moudjahidines, a-t-il fait savoir dans ce sens. Le ministre a également souligné que la Constitution de 2016 décidée par le président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika, est basée sur la révolution et le message du 1er novembre et ses articles 6 et 76 insistent sur l'histoire et sa transmission aux générations.

D'autre part, Tayeb Zitouni a présidé l'ouverture d'une expo-

sition sur la journée mondiale des montagnes abritée par la forêt Camirata dans la commune de Sidi Safi et a rendu visite, dans la commune de Beni Saf, au moudjahid Maarif Bouziane auquel il a remis un diplôme de reconnaissance. Dans la même collectivité, le ministre a baptisé un camp de jeunes d'une capacité de 250 lits situé à la «Plage du puits» au nom du chahid Benallal Missoum. En outre, il a inspecté à la plage «Madrid», le projet du centre de repos des moudjahidine dont le taux d'avancement des travaux a atteint 90% et qui sera réceptionné au premier trimestre de l'année prochaine, selon les responsables de ce projet. A l'occasion, le ministre a indiqué qu'il existe au niveau national 25 centres de repos pour les moudjahidine, en plus d'autres nouveaux projets inscrits pour la wilaya d'Oran, à la plage de Marsa Ben M'hidi dans la wilaya de Tlemcen et un autre à Tizi Ouzou.

L'objectif du ministère est de doter chaque wilaya d'un centre ou de moins de salles de soins, de massage et d'autres spécialités et ayant droits, a-t-il assuré. Le ministre présidera mardi dans la wilaya d'Aïn Temouchent les festivités officielles commémorant le 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

MORT DE MAURICE AUDIN: La France reconnait l'existence d'un système d'arrestation et d'exécution pendant la guerre de libération

La reconnaissance par la France officielle de sa responsabilité dans la mort de Maurice Audin pendant la guerre de libération nationale, constitue une preuve de l'existence d'un système d'arrestation et de torture confié à l'armée coloniale durant cette période, a indiqué lundi à Alger, Pierre Audin, fils du défunt.

«Après plus de 60 ans, la France a enfin reconnu sa responsabilité dans la mort de mon père. C'est important que la France reconnaisse ses faits, car à travers cela, elle reconnaît l'existence d'un système d'arrestations et d'exécutions sommaires pendant la guerre d'Algérie», a-t-il déclaré lors d'une cérémonie organisée à la Faculté centrale en hommage à Maurice Audin.

Le 11 juin 1957, Maurice Audin, un assistant de mathématiques à la Faculté d'Alger et membre du Parti communiste algérien, suspecté de soutenir le Front de libération nationale (FLN), a été arrêté par des parachutistes de l'armée française.

«Des milliers ont été victimes de ce système installé pendant la guerre de libération nationale par les autorités politiques françaises en utilisant l'armée française», a ajouté Pierre Audin.

Présent à la cérémonie, le mathématicien et député Cédric Villani a, de son côté, qualifié Maurice Audin de «symbole de courage, de fraternité et de dignité humaine».

«Je suis extrêmement ému que cette cérémonie se tienne peu après la déclaration remise (par le Président français Emmanuel Macron) à la veuve Audin», a ajouté le député, estimant que «ce pas franchi était le fruit d'un long combat mené par l'avocat de la famille Audin, Roland Rappaport, décédé sans jamais faiblir et avec l'espoir que le combat porterait un jour ses fruits».

Pour rappel, le 13 septembre dernier, le Président Macron s'est déplacé au domicile de la famille Audin pour remettre à la veuve de Maurice, Josette, une déclaration reconnaissant que la disparition et la mort sous la torture de son époux, avait été rendue possible par un système dont les gouvernements successifs ont permis le développement.

APS

Restitution des archives de la Guerre et les crânes des résistants algériens, un pas de la France vers la reconnaissance de son passé colonial

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a estimé, lundi à Alger, que l'approbation par les autorités françaises de restituer les archives de la Guerre de libération nationale et les crânes des résistants algériens conservés au Musée de l'Homme de Paris était «un premier pas» vers la reconnaissance du passé colonial de leur pays. La reconnaissance par la France officielle de sa responsabilité dans l'assassinat de Maurice Audin et l'approbation de restituer les archives de la Révolution et les crânes des résistants algériens constituent «un premier pas et une avancée qui devrait aboutir à la reconnaissance de tous les crimes commis durant cette époque», a indiqué M. Hadjar lors d'un hommage, à la Faculté centrale d'Alger, au chahid Maurice Audin, torturé jusqu'à la mort en 1957 pour son soutien à la cause algérienne. Durant cette cérémonie marquée par la présence du fils du chahid Audin, le ministre a affirmé que l'Algérie «ne

demande que la reconnaissance par la France de ses crimes» commis durant sa présence en Algérie. Professeur en mathématique à la Faculté centrale d'Alger avant son enlèvement par les parachutistes français le 11 juin 1957, Maurice Audin a choisi de «lutter aux côtés des Algériens car il était convaincu de la justesse de la cause algérienne», a soutenu le ministre. Il a souligné que la reconnaissance par la France officielle, en septembre dernier, de l'assassinat de Maurice Audin était le fruit de la lutte de sa famille, 60 ans durant, pour connaître la vérité et obtenir une reconnaissance de la responsabilité de l'Armée française, durant la Guerre de libération, dans la disparition, la torture et l'assassinat de milliers d'Algériens et de Français anticolonialistes et sympathisants de la Révolution. En plus de la baptismation de place jouxtant la Faculté centrale d'Alger et l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) du nom du chahid Audin, le ministère de l'Enseignement supérieur

a institué, depuis des années, un Prix Maurice Audin de mathématiques, en reconnaissance de ses sacrifices pour l'Algérie. Le ministre a saisi cette occasion pour exhorter les étudiants à choisir les mathématiques comme spécialité à l'Université, de par les «larges perspectives de recrutement qui leur seront offertes, une fois diplômés». M. Hadjar a ajouté que le désintérêt des étudiants pour les mathématiques constituait désormais un phénomène mondial pour plusieurs raisons, en témoigne le choix des étudiants titulaires d'un baccalauréat en mathématiques des sciences médicales ou de l'informatique à l'université. En Algérie, sur un total de 13 000 étudiants ayant obtenu le bac 2018 en filière mathématiques, 8% seulement ont opté pour cette spécialité à l'université, a rappelé le ministre, précisant que contrairement à ce qui est rapporté les mathématiques sont utilisées dans tous les domaines et secteurs et ouvre de larges perspectives de recrutement.

ALGÉRIE - EGYPTE - AFRIQUE

Ouverture de la 1^{ère} Foire commerciale intra-africaine au Caire

Le coup d'envoi de la 1^{ère} édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018) a été donné hier au Caire en présence de hauts responsables africains dont le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique, qui se tient jusqu'au 17 décembre courant, a été présidée par le Premier ministre égyptien, Mostapha Madbouli, qui a affirmé que la future Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) constituera le «déclivé» dans le développement du continent.

Présent à cette cérémonie, l'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, a relevé la nécessité pour les pays africains d'échanger et de travailler ensemble dans l'intérêt de leur développement individuel et collectif: «Nous sommes capables d'atteindre nos objectifs de développement. Nous en possédons les moyens. Il nous suffit juste de travailler ensemble».

De son côté, le Commissaire du commerce et de l'industrie de l'Union africaine (UA), Albert Muchanga, a indiqué que les manifestations économiques telle que l'IATF permettent d'établir un contact direct entre les réels intervenants dans le commerce africain.

Selon lui, les hommes d'affaires, les investisseurs, les industriels et les autres acteurs importants du commerce africain sont tous représentés à l'IATF laquelle voit également la participation de bailleurs de fonds, d'organisations et d'entreprises non africaines.

Au terme de la cérémonie d'ouverture, le Premier ministre égyptien, accompagné de M. Djellab, a visité le stand algérien avant de se rendre à ceux des autres pays africains.

La quarantaine d'entreprises algériennes prenant part à cette manifestation économique, qui est organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'UA, activent essentiellement dans l'agroalimentaire et les produits agri-



coles, l'électroménager, l'industrie mécanique et les textiles. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et de soutenir la mise en œuvre de la ZLECA dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18^{ème} session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements.

Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Première du genre à l'échelle africaine, l'IATF est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce, l'investissement et le marché en vue de permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de

conclure des accords commerciaux. Elle constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique de plus d'un (1) milliard de personnes. Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain.

Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à assoier des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes.

Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec

l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent.

Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains.

Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élevaient à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent.

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

A ce propos, M. Djellab avait fait part, dimanche dernier à Alger, de l'organisation en 2019 et en 2020 d'une tournée à travers une quarantaine de pays pour promouvoir les produits algériens à travers le monde et leur permettre de pénétrer les marchés extérieurs.

Dans ce sens, une rencontre nationale sur le développement des exportations nationales se tiendra dans les prochains jours à Alger, qui regroupera l'ensemble des acteurs de la logistique, des douanes et des établissements bancaires notamment, et ce, dans l'objectif de l'élaboration d'une feuille de route dédiée au renforcement des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir le ministre.

Selon lui, les expositions spécifiques algériennes tenues cette année dans plusieurs pays ont permis de confirmer que «le produit algérien a sa place dans les marchés étrangers».

ALGÉRIE - ONU - ODD Développement durable : l'Algérie présentera en juillet 2019 son rapport sur la mise en œuvre des ODD

L'Algérie présentera en juillet 2019, lors de la session du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies, son premier rapport national volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs du Développement durables (ODD) à l'horizon 2030, a indiqué mardi un responsable du ministère des Affaires Etrangères (MAE). «En juillet 2019, lors d'une session de l'Ecosoc, une cinquantaine de pays, dont l'Algérie, vont présenter leurs rapports nationaux sur la mise en œuvre des ODD. Nous allons présenter un rapport national qui met en relief les acquis et réalisations dans le cadre des ODD», a indiqué M. Mahi Boumediene, sous-directeur Programmation et Institutions internationales spécialisées au MAE.

Le responsable s'exprimait lors d'un atelier technique sur les besoins statistiques en matière de suivi des ODD, organisé au siège de la Direction générale des Forêts (DGF) par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche en collaboration avec la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

L'Algérie, qui «dispose d'une vision très claire des ODD», selon M. Mahi, va, dans sa mise en œuvre de ces objectifs, «capitaliser sur les réalisations des OMD (les huit objectifs du Millénaire pour le développement) a-t-il souligné. Le représentant du MAE, lequel constitue le point focal de tous les ministères pour ce qui est du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des ODD, a salué les avancées enregistrées par l'Algérie en matière de développement durable dont l'importance, poursuit-il, a été explicitement consacrée par la dernière constitution amendée.

De son côté, le responsable du comité central de suivi des ODD au ministère de l'Agriculture, Mlle Ghania Bessah a expliqué que ce département assurait le suivi de ce processus par le biais de trois sous-comités chargés respectivement de l'Agriculture, des forêts et de la pêche. Au niveau sectoriel, trois rapports sur la mise en œuvre des ODD ont été déjà réalisés en 2016, 2017 et durant le premier semestre de 2018, selon elle. Le ministère de l'Agriculture est concerné par 12 ODD portant sur 21 cibles, 35 indicateurs de l'ONU et 39 indicateurs nationaux, a rappelé cette responsable à la DGF. Prenant le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour 2010-2015, le programme des ODD, adopté par les membres de l'ONU en 2015, comprend dans sa globalité 17 objectifs sur trois (3) dimensions de développement durable: économique, sociale et environnementale.

Ces 17 objectifs concernent essentiellement l'éradication de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la gestion durable de l'eau, les énergies propres, les villes et communautés durables, la lutte contre les changements climatiques, la paix, justice et institutions efficaces. L'Algérie, qui a participé à l'élaboration de l'agenda 2030, a intégré les ODD dans la démarche de planification du développement national et l'utilisation durable des ressources naturelles du pays, a rappelé M. Mahi.

M. Djellab à la 7^{ème} réunion des ministres africains du Commerce au Caire

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, participera aujourd'hui et demain au Caire à la 7^{ème} réunion des ministres africains du Commerce, qui se tiendra en marge de la 1^{ère} édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018) ouverte mardi dans la capitale égyptienne.

L'ordre du jour de cette réunion portera notamment sur l'examen d'une déclaration sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres questions relatives au commerce international ainsi qu'aux modalités de la libéralisation tarifaire.

Il sera également question d'examen des règles d'origine et hybrides des produits, de l'élaboration de la feuille de route pour la finalisation des travaux en suspens sur les négociations de l'Accord africain de libre-échange (African Continental Free Trade Agreement-AFCFTA) et de l'examen des directives ayant fait l'objet de la vérification juridique pour la mise en œuvre des mesures correctives commerciales.

Lors de son séjour au Caire, M. Djellab coprésidera jeudi avec son homologue égyptien un forum économique algéro-égyptien visant le renforcement de la coopération entre les deux pays.

Lors de ce forum bilatéral, un accord de coopération sera signé entre la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) et l'Union générale des chambres du commerce égyptiennes.

M. Djellab conduit la délégation algérienne composée des dirigeants de 38 entreprises exposantes à la 1^{ère} édition de la Foire commerciale intra-africaine qui regroupe 1.200 entreprises issues des pays africains. Dans une déclaration

à l'APS, le ministre a indiqué que le premier but de cette participation de l'Algérie consiste à faire connaître la production nationale hors du secteur des hydrocarbures et aussi à contribuer à la promotion du développement du continent. Pour lui, cette manifestation économique continentale constitue également une occasion pour les chefs d'entreprises algériens de rencontrer leurs homologues africains afin d'identifier les opportunités de partenariat et la conclusion éventuelle d'accords mutuellement bénéfiques. Dans ce sens, avance-t-il, une rencontre sera organisée le 18 décembre en cours à Alger pour établir le bilan des différentes expositions des produits algériens organisées à l'étranger au cours de l'année 2018.

Cette réunion, précise-t-il, permettra aussi d'établir une feuille de route associant plus de 400 entreprises nationales désirant intégrer des marchés étrangers, ainsi que l'ensemble des institutions et organismes d'appui à l'export.

Cette feuille de route comprendra les grands axes de la stratégie nationale de la promotion de l'exportation de la production algérienne, affirme le ministre qui a réitéré que l'année 2019 sera l'année des exportations hors hydrocarbures.

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont déjà été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

Pour rappel, la Foire commerciale intra-africaine (IATF) vise à stimuler le commerce intra-africain et à soutenir la

mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18^{ème} session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements.

Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

L'IATF, qui représente un effort de collaboration important entre l'UA et l'Afreximbank, constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique de plus d'un (1) milliard de personnes.

Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent.

Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain.

ALGÉRIE - AFRIQUE - ASIE

Lutte anti-terroriste: signature d'un mémorandum de coopération entre le Caert et Sco Rats

Un mémorandum d'entente et de coopération pour la prévention et la lutte contre le terrorisme a été signé mardi à Alger, entre le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert) et la Structure régionale anti-terroriste de l'Organisation de coopération de Shanghai (Sco Rats).

Le document signé est le fruit de deux années de discussions et de négociations entre le directeur du Caert, Larry Gbevlo-Lartey Esq, et son homologue du Sco Rats, Yevgeniy Sergeevich Sysoyev.

Le mémorandum permettra aux deux structures de coopérer à travers le partage des expériences et des bonnes pratiques dans le domaine de la lutte anti-terroriste. «Le Caert est une structure importante de la Commission de l'Union africaine et nous avons besoin de coopérer avec d'autres institutions pour chercher les façons adaptées et adéquates pour une meilleure coopération», a déclaré le directeur du Caert, Gbevlo-Lartey, à l'issue de la signature du mémorandum au siège du Caert à Alger.

«C'était un long chemin (processus) de discussions.

En 2016 nous avons invité la Sco Rats, qui a participé à notre réunion annuelle des points focaux, et aujourd'hui nous sommes très satisfaits et ravis d'avoir signé avec la Sco Rats le mémorandum



d'entente», s'est félicité M. Gbevlo-Lartey. Le nouveau cadre de coopération Caert-Sco Rats permettra également la mise en place d'un plan de travail et l'identification des étapes pratiques sur lesquels nous allons coopérer en matière de partage d'expériences et d'informations sur le terrorisme dans les deux régions d'Afrique et d'Asie», a-t-il, en outre, précisé.

De son côté le directeur du Sco Rats, le russe, Yevgeniy Sergeevich Sysoyev, s'est réjoui de la signature d'un tel document, rendant

hommage au Caert pour les efforts fournis afin d'aboutir à cette entente dans le cadre d'échanges et de partage d'informations. «C'est un honneur pour nous (Sco Rats) de travailler avec le Centre africain de recherche contre le terrorisme (Caert). Nous pouvons désormais échanger nos expertises et les meilleures pratiques entre les deux organisations en matière de lutte contre le terrorisme», a assuré M. Sysoyev.

Cette rencontre, a estimé M. Sergeevich Sysoyev a permis de réunir les parte-

naires des deux organisations et discuter de la coopération anti-terroriste et des méthodes de travail à adopter ainsi que les mécanismes pour faire face à la menace terroriste. La Structure régionale anti-terroriste de l'Organisation de coopération de Shanghai (Sco Rats), est l'organe permanent de l'organisation de coopération de Shanghai (OCS), une organisation régionale eurasienne, créée en 2001 à Shanghai en Chine.

Elle compte huit Etats membres : la Chine, la Russie, l'Inde, le Kirghizistan, le Kazakhstan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et le Pakistan. C'est l'une des organisations les plus puissantes et influentes au monde.

Pour le Caert, il a été créé en 2002, à Alger, dans le but de compléter l'action internationale en renforçant la coopération entre les pays africains pour prévenir et lutter contre le terrorisme, et assurer le rôle d'outil de veille et d'alerte en intégrant dans sa démarche le concept de gestion préventive des situations.

ONU - MIGRATION:

Bedoui met en avant depuis Marrakech les efforts de l'Algérie en matière d'accueil et de prise en charge des migrants

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a mis en avant, lundi à Marrakech (Maroc), les efforts «considérables» de l'Algérie en matière d'accueil et de prise en charge totale des migrants dans de bonnes conditions et de rapatriement de ceux clandestins en concertation avec leurs pays d'origine. «Ce flux constant de migrants vers l'Algérie avait des répercussions négatives sur l'ordre et la sécurité publics, ce qui a amené notre pays avec toute responsabilité en collaboration avec les pays d'origine à prendre des mesures susceptibles d'endiguer et réduire ces flux», a déclaré M. Bedoui dans une allocution lors des travaux de la Conférence internationale des Nations Unies pour l'adoption de la Charte mondiale, intitulée «Pour une migration sûre, organisée et régulière».

«L'Algérie n'a de cesse de déployer davantage d'efforts remarquables concernant l'accueil et la prise en charge totale des migrants dans de bonnes conditions ainsi que le rapatriement de ceux clandestins en concertation avec leurs pays d'origine dans le cadre du respect de leur droit et de leur dignité humaine», a précisé M. Bedoui, soulignant que «le président de la République a toujours insisté sur cette question conformément aux lois de la République et aux engagements internationaux de l'Algérie». Dans ce cadre, le ministre a indiqué que l'Algérie «connue par le passé en tant que pays de départ et de transit, est devenue durant les dernières années un pays d'accueil de nombre croissant de migrants», relevant que «conformément aux us et coutumes de la société algérienne, notre pays a toléré pendant de longues années le phénomène de l'immigration en assumant seule le fardeau de la présence de centaines voire de milliers de migrants clandestins sur son territoire, mais elle se retrouve aujourd'hui face aux défis de gestion de ces flux exceptionnels et constants au moment où la sécurité et la stabilité régnent dans notre pays grâce à la clairvoyance du président Bouteflika, basée sur les principes de la paix et de la tolérance consacrés par la charte pour la paix et la réconciliation nationale». Compte tenu des effets de cet accord en matière de gestion future de la migration et des répercussions de certaines dispositions sur la situation de la migration dans nos pays au niveau local et international, «l'Algérie, après avoir examiné la version finale de ce texte, juge utile de formuler une série d'observations. A ce propos, le ministre a souligné la nécessité de soutenir le caractère global, multidimensionnel et solidaire de ce Pacte ainsi que ses principes directeurs promouvant la dimension humanitaire de la migration mais aussi le droit souverain des Etats à la définition de leurs politiques nationales en la matière ainsi que leur rôle fondamental dans la mise en œuvre et le suivi de l'accord et son caractère juridiquement non contraignant outre la répartition équitable des responsabilités et des charges et le développement durable ainsi que le respect des droits de l'Homme et la coopération internationale».

«L'Algérie appuie les objectifs de cet accord visant la lutte contre les problèmes structurels incitant les personnes à quitter leurs pays, les impacts négatifs des changements climatiques et la dégradation de l'environnement», a précisé le ministre ajoutant que «l'Algérie soutient, également, les objectifs visant à sauver les vies humaines et le renforcement des mécanismes de prévention internationale contre le trafic des migrants et l'élimination de la traite des êtres humains ainsi que la lutte contre toutes formes de discrimination et de racisme».

Concernant les autres objectifs présentés sous forme d'engagements officiels non conformes au caractère juridique non contraignant de cet accord, la délégation algérienne estime que la version finale du texte «ne distingue pas entre les migrants légaux et illégaux, notamment en matière d'accès aux services fondamentaux et d'intégration». M. Bedoui a indiqué, dans ce sens, que «l'absence de distinction entre ces deux catégories de migrants dans un contexte international n'est pas appropriée puisque cela ne contribue pas efficacement à la lutte contre la migration clandestine», soulignant que «si l'Algérie s'engage à aider les migrants quelque soit leur situation, elle considère cela comme une solidarité dictée par des considérations humanitaires et qui ne doit pas être adaptée comme étant un engagement officiel qui pourrait devenir juridiquement contraignant au fil du temps». «L'Algérie est aujourd'hui parmi les pays les plus exposés au phénomène de la migration clandestine, mais cette réalité difficile et complexe pourrait s'aggraver à l'avenir si des mesures nécessaires ne seront pas prises afin de lutter contre les causes de ce phénomène», a-t-il ajouté. A cet effet, M. Bedoui a indiqué que la teneur de cet accord «ne prévoit pas suffisamment de mesures concrètes en matière de prévention et de gestion des conflits armés, de crises politiques, de la famine et de la sécheresse», ajoutant qu'«il est inutile de lutter contre les effets de la migration clandestine sans éliminer ses véritables causes», a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Bedoui a réaffirmé que l'Algérie «soutenant le principe du respect de la souveraineté des Etats et le caractère juridiquement non contraignant de cet accord, elle estime en revanche que le mécanisme de sa mise en œuvre et son suivi doit être de manière volontaire et progressive et préalablement approuvé par les Etats, en prenant compte la réalité de la migration dans chaque pays ainsi que leurs capacités et moyens tout en excluant toute forme d'exploitation du dossier de la migration pour s'ingérer dans les affaires internes des Etats», a affirmé M. Bedoui.

ALGÉRIE - ONU

COP24: L'Algérie plaide pour un équilibre des intérêts entre les Etats parties à l'accord de Paris

La délégation algérienne participant aux négociations de la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP24), qui se tient à Katowice en Pologne, du 10 au 14 décembre, tend à aboutir à des résultats garantissant l'équilibre des intérêts entre tous les pays parties à l'accord de Paris, signé en 2015, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables.

Présidée par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, la délégation algérienne veut convaincre les pays participants à adopter des décisions reposant sur des principes fondamentaux et à leur tête «le souci de voir les résultats définitifs de la conférence refléter, de manière équilibrée, les intérêts et visions des Etats parties de l'accord de Paris sur le climat», a

précisé la même source. L'Algérie rejette également la renégociation de l'accord de Paris qui représente le consensus des Etats, a-t-on précisé de même source. Pour l'Algérie, le traitement des questions climatiques doit reposer sur la responsabilité historique des pays développés, principaux générateurs de gaz à effet de serre, durant ces dernières décennies, ainsi que la prise en compte des différences entre ces pays et ceux en voie de développement. «Assurer le soutien financier par les pays développés demeure parmi les questions sensibles devant aboutir à une solution acceptable et applicable», ajoute la même source, soulignant que «l'Algérie choisit ses partenaires parmi les pays développés, sur la base du respect de leurs engagements d'assurer un soutien de pas moins de 100 milliards de dollars/an d'ici 2020, en veillant à l'équilibre entre l'atténuation et le

mandat en terme de financement des projets par le Fonds vert pour le climat». Dans le cadre de la participation algérienne au sommet de Katowice, Mme Zerouati a présenté un aperçu sur la stratégie nationale en matière des énergies renouvelables non raccordées au réseau et ce durant une conférence organisée par le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie au niveau de leur pavillon, en présence de représentants de différents Etats.

Par ailleurs, Mme Zerouati a rencontré le ministre sud coréen de l'environnement au niveau du pavillon de son pays, avec lequel elle a examiné les voies et moyens du partenariat dans le domaine de la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et l'échange technologique ainsi que le renforcement des relations dans ce domaine, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Corée du Sud

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Corée du Sud, a été installé, lundi, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Présidant la cérémonie d'installation, en présence de l'ambassadeur de Corée du Sud à Alger, Lee Eun-Yong, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale

établie à l'étranger de l'APN, Abdelhamid Si Afif a indiqué que les relations algéro-coréennes «constituent, depuis leur établissement, un véritable exemple de ce que devrait être les relations d'amitié et de coopération fructueuse entre les deux pays». Dans le même sens, il a dit que ces relations «ont réussi, en peu de temps, à établir une base solide de

coopération stratégique entre les deux pays». Les concertations politiques qui se sont poursuivies de façon régulière, ont été sanctionnées par la signature par les dirigeants des deux pays d'un accord de partenariat stratégique en 2006, faisant de l'Algérie le deuxième pays africain ayant signé un tel accord avec la Corée du Sud. Saluant la signature d'ac-

cords de coopération dans différents domaines, dont le partenariat douanier, la sécurité sociale, le transfert de la technologie et du savoir et le renforcement des échanges commerciaux, ayant enregistré «un grand progrès», M. Si Afif a cité, à ce propos, les échanges de visites entre les responsables des deux pays qui ont connu «une cadence accélérée».

MILA: Plus de 700 logements distribués dans 14 communes

Un quota de 769 logements a été distribué dans 14 communes de la wilaya de Mila lors d'une cérémonie organisée, lundi à la maison de la culture M'barek El Mili en présence des autorités locales, a-t-on constaté.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration des manifestations du 11 décembre 1960 a concerné 453 familles bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) dont 233 dans la commune de Teghema, 140 à Zeghaia, et 80 unités à Sidi Merouane.

Il a été procédé, au titre de cette opération, sixième du genre depuis début 2018, à la distribution de 66 logements sociaux participatifs (LSP) dans la commune de Teghema, et 50 autres unités de type promotionnel aidé (LPA) dans la commune d'Oued El Athmania, en plus de l'octroi de 200 aides à la construction rurale au profit de citoyens issus de 13 communes de la wilaya. Selon les responsables locaux de la direction du logement, 3.927 LPL, 1.046 LSP et LPA en plus de 2.500 aides à la construction rural ont été distribués à Mila depuis début 2018.

Le chef de l'exécutif local, Mohamed Amier, a souligné au cours de cette cérémonie, de la distribution d'autres logement durant l'année 2019.

MOSTAGANEM: Distribution de plus de 6.000 logements tous programmes confondus cette année



Quelque 6060 logements tous programmes confondus ont été distribués cette année dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Le bilan présenté par les services de la wilaya fait état de l'attribution de 2.623 logements publics locatifs (LPL), 686 logements au titre du programme location/vente (AADL), 419 promotionnels aidés (LPA2) et 187 logements promotionnels libres.

D'autre part, 2.075 aides à l'habitat rural ont été réparties aux communes de la wilaya et des enseignants de l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem ont bénéficié de 70 logements. Le parc immobilier de la wilaya a été renforcé cette année par 4.140 nouveaux logements dont 1.000 de location/vente. De ces logements 300 à Sidi Ali, 400 à Sidi La hdar et 400 à Achaacha. En outre, 2.000 aides à l'habitat rural sont consacrés à la wilaya. Mostaganem a été destinataire d'un nouveau programme de 1.500 logements promotionnels aidés nouvelle formule (LPA2) répartis entre la daïra de Mostaganem (690), Hassi Mamche (130), Ain Nouissy, Bouguirat, Achaacha, Sidi Lakhdar, Ain Tedès et Sidi Ali (100 logements chacune), Kheireddine (80) et Mesra (50). Les services de la wilaya ont souligné que l'opération de distribution des logements se poursuivra en fonction de l'achèvement des projets en cours de réalisation.

Le programme d'habitat compte, dans la wilaya de Mostaganem, 16.000 logements qui s'ajoutent à 1.400 logements dont 500 promotionnels aidés (LPA) et 900 du rural.

Le programme de l'année prochaine comporte 4.705 logements dont 2.205 de location/vente (AADL).

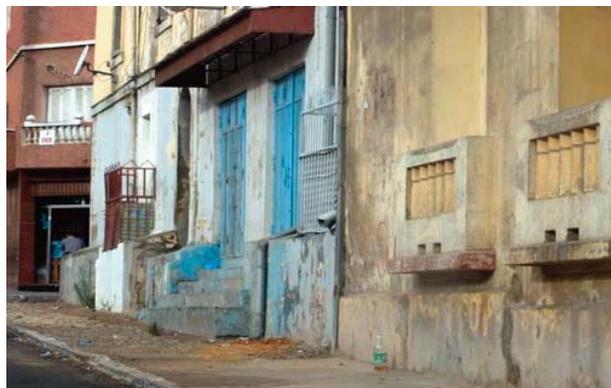
ALGER: 5500 milliards de centimes alloués à la réfection et à la restauration du vieux bâti

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a indiqué, lundi à Alger, qu'une enveloppe de 5500 milliards de centimes avait été allouée à la réfection et à la restauration du vieux bâti dans le cadre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisation de la capitale.

Intervenant lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, M. Zoukh a fait état d'une enveloppe de 5500 milliards de centimes allouée à la réfection et à la restauration des anciennes bâtisses et vieux quartiers dans le cadre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisation de la capitale. Précisant que 520 entrepreneurs et plus de 102 bureaux d'études ainsi que quelques 900 cadres supérieurs, notamment des ingénieurs avaient été mobilisés pour mener à bien cette opération, il a ajouté que les chantiers ouverts à cet effet ont employé plus de 12.000 personnes outre 50 micro-entreprises. Concernant les établissements éducatifs, le wali d'Alger a annoncé la réception, à la fin de l'année, de 34 groupes scolaires (cycle primaire), 3 CEM et 3 lycées, faisant état de la réalisation en cours de 117 groupes scolaires, 27 CEM et 14 lycées en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2019-2020). Evoquant les logements indûment occupés, M. Zoukh a indiqué que «leur nombre s'élève à 2000 et que 946 ont été récupérés» affirmant que l'opération se poursuit.

Par ailleurs, le wali a évoqué la récupération de 950 structures scolaires (bureaux, cantines et blocs administratifs) exploités en tant qu'habitation par certaines familles, soulignant que 550 retraités de l'Education nationale ont bénéficié de nouveaux logements.

Les membres de l'APW d'Alger ont adopté aujourd'hui le projet du budget préliminaire de 2019 estimé à



plus de 47 milliards DA, englobant l'ensemble des recettes et des dépenses y compris celles relatives aux différents projets s'inscrivant dans le cadre du plan stratégique d'aménagement et de réhabilitation de la capitale. Pour sa part, le président de la Commission des finances relevant de l'APW Saïd Amer Zoubir a fait savoir que plus de 28 milliards DA de ce budget préliminaire (47 milliards DA) ont été destinés au fonctionnement outre une enveloppe de plus de 19 milliards DA a été allouée à l'équipement et à l'investissement.

Plusieurs projets ont été enregistrés au titre du budget de 2019 pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la concrétisation de la nouvelle conception des repères de la capitale dans le cadre de la modernisation, a-t-il ajouté. Le même responsable a rappelé, dans ce sens, les pro-

jets de réhabilitation de l'Hôtel de l'Aéroport avec un montant estimé de 500 Millions DA, d'élargissement et d'aménagement du réseau routier (1,1 milliards DA), d'aménagement et d'équipement des centres médicaux et sociaux (210 millions DA) outre l'aménagement des forêts et des espaces verts (4 milliards DA) et l'équipement de différents établissements publics de wilaya (400 millions DA). Aussi le même budget prévoit la réalisation d'un abattoir au niveau de la commune de Berraki (première tranche) avec un montant estimé d'Un (01) milliards DA, la réhabilitation des salles de cinéma (100 millions DA), la réalisation d'une salle omnisport à Caroubier (200 millions DA) et la réalisation d'un siège et d'une résidence de la circonscription administrative d'Hussein Dey (500 millions DA), a précisé M. Saïd.

GHARDAIA: Remise de près de 400 décisions d'attribution de parcelles et d'aides à l'auto-construction

Un quota de 382 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars ont été remises mardi à leur bénéficiaires dans la wilaya de Ghardaia, a révélé à l'APS le directeur du logement (DL) de la wilaya de Ghardaia.

Cette attribution de parcelles individuelles d'une superficie variant entre 200 et 250 m2, intervient à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, après l'achèvement des travaux d'aménagement et de viabilisation, a affirmé M.

Abdelhalim Mellat. L'opération de répartition des lots aux citoyens demandeurs et éligibles à cette formule s'est déroulée par tirage au sort en présence des bénéficiaires, a-t-il précisé.

Les bénéficiaires ont été sommés de respecter le style architectural local à travers trois variantes élaborées par les services de l'Urbanisme afin de préserver le cachet architectural de la région. Au Total, 27.000 par-



celles de terrain sur un quota de 30.000 dont a bénéficié la wilaya de Ghardaia ont été déjà attribuées à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, a souligné le même responsable précisant que seuls 18.500 bénéficiaires ont entamé les travaux.

Les pouvoirs publics ont mobilisé plus d'un milliard de Dinars pour la viabilisation de quelques 2.200 parcelles devant recevoir des logements ruraux groupés, dans le cadre du programme d'habitat rural, a-t-il rappelé précisant que ces parcelles sont circonscrites dans les daïras d'El-Menea (1.000 parcelles), Berriane (500), Guerrera

(400), Ghardaia (250) et Métlili (50).

«Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation de ces programmes d'habitat social pour répondre au mieux aux attentes des populations de la wilaya, en application de l'instruction interministérielle N-6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans le sud afin d'y résorber le déficit en logements accumulés durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé», a assuré M. Mellat.

Il a fait savoir, par ailleurs, que 3.191 logements

de type public locatif (LPL) dotés de l'ensemble des commodités, sont en cours de construction à travers les différentes communes de la wilaya.

Ces logements, dont le taux d'avancement est estimé à plus de 70%, seront distribués «dès le parachèvement des travaux, notamment le raccordement aux divers réseaux et l'aménagement extérieur».

Parallèlement, un programme de 4.300 unités de logement (1.370 LPL, 100 logements de type AADL et 2.832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara (wilaya déléguée d'El-Menea) qui s'étend sur une superficie de plus de 600 hectares, a révélé M.

Mellat. Le parc de logement de la wilaya de Ghardaia se compose de plus de 103.500 unités, tous types confondus, avec un taux d'occupation de logement (TOL) estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données du secteur.

CARAVANE DE SOLIDARITÉ: Plus de 130 familles démunies bénéficient d'aides humanitaires à Alger

Plus de 130 familles démunies résidant dans des quartiers bidonvilles ou des habitations précaires à Alger ont bénéficié d'aides humanitaires, et ce, dans le cadre d'une caravane de solidarité lancée, mardi, devant sillonner les différents quartiers de la capitale tout au long de l'hiver, a-t-on appris de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) d'Alger.

La caravane de solidarité se rendra, selon la même source, à trois (3) bidonvilles situés dans les communes de Chéraga, Zéralda et d'Ouled Fayet, et fournira des aides humanitaires et de première nécessité, telles que matelas, couvertures, des couches pour enfants ainsi que des équipements pour handicapés et autres, au profit de quelque 132 familles démunies.

La directrice de la DASS de la wilaya d'Alger, Mme Saliha Maiouche a affirmé, dans ce sens, que la caravane parcourra les différents quartiers pauvres d'Alger ou quartiers sinistrés (en raison d'un incendie ou d'un accident), une fois par semaine, jusqu'à la fin de la saison d'hiver et fournira aux démunis, les matières premières alimentaires, comme le lait, les médicaments nécessaires en cas de besoin, ainsi que les fauteuils roulants pour handicapés.

Dans ces trois bidonvilles, 74 familles démunies ont été recensées à la cité El Merdja «Si Hassan» à Chéraga, 41 familles à la cité «El-Qaria» (le village agricole Mahieddine) de Zéralda et 17 autres



à la cité «Kouchi Idir» de Ouled Fayet, soit 132 familles, a-t-elle fait savoir.

Elle a rappelé que cette caravane de solidarité que supervise le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine sillonnera, dans les prochaines semaines, les quartiers populaires des communes de Bachdjerrah, El Maqaria, Gué de Constantine, Douéra, Tessala el Merdja et Reghaïa pour fournir des

aides en cette saison froide, dont des vêtements chauds pour les enfants démunis.

La DASS de la wilaya d'Alger avait mené des enquêtes en collaboration avec les Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya pour recenser les familles démunies, a souligné l'intervenante, ajoutant que les bidonvilles et habitations précaires qui ont grandement besoin de ces aides ont été déterminés.

GHARDAÏA:

Simulation d'une alerte à la bombe à bord d'un avion suivie d'un atterrissage forcé à l'aérodrome «Moufdi Zakaria»

Un exercice de simulation d'une alerte à la bombe à bord d'un avion, suivie d'un atterrissage forcé, a été exécuté avec succès lundi au tarmac de l'aérodrome «Moufdi Zakaria» de Ghardaïa.

Selon le scénario de cette simulation, un avion de transport civil assurant la liaison fictive Illizi/Alger avec à son bord 59 passagers et 4 membres d'équipage, avait reçu lors du vol une alerte à la bombe, avant d'entamer un atterrissage forcé avec difficultés techniques sur l'aérodrome de Ghardaïa.

Cet atterrissage forcé,

suivi d'un dommage partiel de l'appareil, a causé un décès et huit personnes blessées. Initié par les différents services aéroportuaires, cet exercice de simulation, qui s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence de l'aéroport, a permis d'évaluer le travail de l'équipe de gestion de crise, l'efficacité de la chaîne de commandement des différents intervenants et le fonctionnement du centre directeur des opérations d'urgence, selon les organisateurs. Le scénario de simulation, mis au point par l'entreprise nationale de navigation

aérienne (ENNA), est un «exercice-test d'un plan d'urgence élaboré par la direction de la sécurité aéroportuaire, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OIA) dont l'Algérie est membre», a expliqué Mohamed Zouatine, directeur des transports de la wilaya de Ghardaïa. Sitôt l'alerte donnée, les différentes phases d'intervention pour faire face à ce type d'incidents ont été soigneusement exécutées par les éléments combinés de la protection civile, de la gendarmerie nationale,

de la police scientifique, des médecins et des ambulanciers des hôpitaux de Métlili et Ghardaïa, ainsi que des bénévoles du croissant rouge algérien. Au terme de cet exercice, qui a duré près de deux heures, un rapport d'évaluation sera établi par les autorités compétentes et un nouveau plan d'action corrective sera élaboré et mis en œuvre lors de la prochaine simulation, selon les organisateurs qui ont relevé la bonne coordination dans l'exécution des opérations de sauvetage entre différentes structures d'intervention.

AIN TÉMOUCHENT:

Démantèlement d'un réseau régional de passeurs de candidats à l'émigration clandestine

Des éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Témouchent ont démantelé un réseau régional de passeurs de candidats à l'émigration clandestine via la mer et arrêté trois de ses membres, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité.

Ce réseau de passeurs opérait à partir des côtes des wilayas de Chlef, Mostaganem, Oran et Aïn Témouchent, assurant des traversées clandestines vers les côtes espagnoles. Six éléments de ce



réseau ont été identifiés, dont trois originaires des wilayas de Chlef et Aïn Témouchent ont été arrêtées, et les recherches sont en cours pour appréhender les autres membres du réseau, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent. L'opération a permis la récupération d'une embarcation de pêche utilisée par ce réseau et les trois mis en cause ont été placés dimanche en détention provisoire par la justice pour émigration clandestine.

MILA:

Un mort et un blessé dans un accident de la circulation à Chelghoum Laid

Une personne est décédée et une autre a été blessée dans une collision entre un véhicule de tourisme et un camion survenue sur la RN 100, dans la commune de Chelghoum Laid (Sud de Mila), a-t-on appris lundi auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit plus exactement dans la mechta de Bekhbakha, située dans ladite localité, provoquant la mort sur place du conducteur du véhicule âgé de 48 ans et des blessures, à divers degrés, à une personne âgée de 33 ans, ont indiqué les mêmes services.

Les deux victimes ont été transportées par les éléments de ce corps constitué vers l'hôpital de la commune de Chelghoum Laid, a ajouté la même source, précisant que le véhicule de tourisme a été complètement endommagé, tandis que seul l'avant du camion a été touché.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé de même source.

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA :

Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme à l'encontre de narcotrafiquants



Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme ont été prononcées lundi par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla à l'encontre d'un groupe de narcotrafiquants poursuivis pour chargement et transport illégaux de stupéfiants et port d'armes de guerre et de munitions.

Une peine de 20 ans de prison a été prononcée à l'encontre de C.T (51 ans) et une autre de 10 ans à l'encontre de Z.L (69 ans) poursuivis pour chargement et transport illicites de produits stupéfiants.

La même juridiction a infligé, dans cette affaire, une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de deux autres individus, B.A (50 ans) et B.M (39 ans, ressortissant nigérien), pour chargement et transport illicites de drogues et port d'armes de guerre et de munitions, séjour illégal sur le territoire national pour le second mis en cause (B.M).

Une autre personne répondant aux initiales de T.A (23 ans) a été acquittée.

Les quatre premiers mis en cause ont été condamnés à payer une amende de deux (2) millions DA chacun, en plus de la confiscation des produits saisis, dont des véhicules et des téléphones portables.

L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au mois de mai 2017 lorsque les éléments de l'Armée nationale populaire intercepté, au terme d'une course poursuite un véhicule tout terrain dans la région d'Aoulef (Adrar), à bord duquel se trouvaient B.A et B.M, et où ils ont découvert une quantité de 268 kg de kif traité, en plus de deux armes automatiques, trois chargeurs dotés de munitions et des téléphones portables.

Les investigations ont permis d'identifier les autres membres de la bande, en l'occurrence C.T et Z.L, en plus de la découverte, le lendemain, d'un autre véhicule tout terrain dissimulé dans une palmeraie de Meraguène (Adrar), à bord duquel se trouvait une quantité de 264 kg de drogue, appartenant aux membres de la bande criminelle et présentant des impacts de balles.

Le représentant du ministère public a requis la peine à perpétuité pour l'ensemble des mis en cause.

ETATS-UNIS En 2 siècles, l'humanité va annuler 3 millions d'années de refroidissement du climat

Le climat de la Terre devrait ressembler d'ici 2030 à celui d'il y a trois millions d'années ont calculé des chercheurs dans une étude publiée lundi dans le compte-rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

La charmante période en question est celle du milieu du Pliocène, quand le climat était aride, les Amériques du Nord et du Sud n'étaient pas encore jointes, le Groenland n'était pas encore glacé et le niveau des océans était 18 mètres plus haut.

Les températures étaient 1,8 à 3,6 degrés Celsius plus élevées qu'à l'époque actuelle.

«Nous allons vers des changements très spectaculaires dans un temps extrêmement court», dit Jack Williams, professeur de sciences de la Terre et expert en paléo-écologie et climatologie à l'université du Wisconsin à Madison.

Si les émissions de CO2 continuaient au rythme actuel, les chercheurs estiment aussi que d'ici 2150, la Terre sera revenue 50 millions d'années en arrière, à l'aube de l'évolution des premiers mammifères (les dinosaures ont disparu il y a 65 millions d'années).

Les calottes glaciaires mettent très longtemps à fondre, donc le Groenland ne redeviendra pas vert dès le siècle prochain, dit M. Williams à l'AFP. Et les océans ne remonteront pas de 18 mètres. Mais la soudaineté du réchauffement devrait prendre par surprise des espèces qui ont mis des millions d'années à évoluer jusqu'à leur forme actuelle. «De nombreuses espèces vont disparaître», relève le co-auteur de l'étude.

«Cela montre la manière dont nous pouvons puiser dans notre histoire et celle de la Terre pour comprendre les changements actuels et nous adapter».

JAPON: Les 5 Marines disparus déclarés morts, abandon des recherches

Les cinq Marines américains portés disparus après la collision la semaine dernière de deux avions militaires américains au large du Japon ont été déclarés morts, ce qui porte à six morts le bilan de l'accident, a annoncé mardi l'armée américaine.

Le corps des Marines a décidé de mettre fin aux vastes opérations de secours après plusieurs jours de recherches infructueuses, selon un communiqué. Parmi les sept occupants, seul un Marine a été recueilli vivant. «Tous les efforts possibles ont été réalisés pour retrouver l'équipage», a déclaré le lieutenant-général Eric Smith, de la 3e force expéditionnaire des Marines, saluant la mobilisation «incroyable des forces américaines, japonaises et australiennes».

L'accident s'était produit jeudi 6 décembre à 02h00 locales (mercredi 17h00 GMT) lors «d'un entraînement régulier programmé», à quelque 100 kilomètres au large du cap Muroto, situé sur l'île de Shikoku (sud-ouest).

Les appareils appartenant au corps des Marines, un chasseur F/A-18 avec deux personnes à bord et un avion de ravitaillement KC-130 avec cinq occupants, se sont percutés dans des circonstances qui restent à déterminer par l'enquête.

«Il n'est pas confirmé que l'accident soit survenu pendant une opération de ravitaillement en vol», a précisé le communiqué.

L'armée américaine compte près de 50.000 soldats stationnés au Japon, dont environ la moitié dans l'archipel méridional d'Okinawa, et les accidents ne sont pas rares.

ESPACE

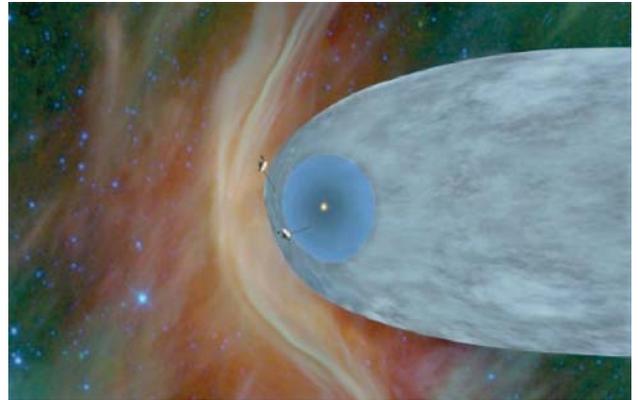
Voyager 2, sonde lancée en 1977, atteint l'espace interstellaire

A dix-huit milliards de kilomètres de la Terre, après 41 années de voyage dans le système solaire, la sonde Voyager 2 a atteint une zone où le vent solaire ne souffle plus, a annoncé la Nasa lundi.

A cette distance extraordinaire, chaque message de Voyager 2 met 16 heures et demi à atteindre la Terre.

Par comparaison, le temps de communication à la vitesse de la lumière est de 8 minutes pour Mars actuellement. Les scientifiques de la Nasa ont confirmé lundi que Voyager 2 était sortie de l'héliosphère, la bulle protectrice de particules et de champs magnétiques créés par le Soleil. L'appareil a traversé l'héliopause, limite au-delà de laquelle ce vent solaire n'atteint plus les objets. Mais la sonde reste techniquement dans le système solaire, dont la frontière est fixée aux confins du nuage d'Oort, bien au-delà de Pluton, et que la Nasa compare à «une grosse bulle épaisse autour du système solaire». Ce nuage, composé probablement de milliards de corps glacés, reste sous l'influence de la gravité du Soleil. Voyager 2 mettra encore 30.000 ans à traverser cette ceinture.

En 2012, Voyager 2 est devenue la plus longue et la plus mythique mission de la Nasa. Ses instruments continuent d'envoyer des observations. Lancée alors que Jimmy Carter était président des Etats-Unis, elle a survolé Jupiter en 1979, puis Saturne, Uranus et Neptune, en 1989. Comme elle fonctionnait encore après avoir dépassé Neptune, la Nasa a continué la mission. Les ingénieurs ont éteint ses caméras pour économiser son énergie. Sa sonde jumelle, Voyager 1,



qui a quitté la Terre seize jours après elle, a atteint l'espace interstellaire en 2012 et continue encore de fonctionner. Mais l'un de ses instruments cruciaux pour mesurer le vent solaire, baptisé Plasma Science Experiment, est tombé en panne en 1980. «Cette fois, c'est encore mieux», a dit Nicky Fox, directeur de la division d'héliophysique de la Nasa.

«Les informations envoyées par les Voyager sur les limites de l'influence du Soleil nous donnent un aperçu inédit d'un territoire vraiment vierge».

Les deux sondes vont «très bien, pour des seniors», a dit Suzanne Dodd, directrice des communications

interplanétaires de la Nasa. Selon elle, elles pourraient encore durer cinq ou dix ans, la seule limite étant la perte progressive de capacité de leur générateur à radioisotopes, qui fournit de l'énergie par la désintégration de matériaux radioactifs. Les sondes emportent chacune des enregistrements de sons et d'images de la Terre sur des plaques en or et en cuivre.

Même éteints, les engins continueront de voyager potentiellement des milliards d'années avec leurs disques, et «ces capsules temporelles pourraient un jour être les seules traces de la civilisation humaine», dit la Nasa sobrement dans son communiqué.

SELON UN RAPPORT La Chine aura besoin de 216 nouveaux aéroports d'ici 2035



La Chine vise à avoir 216 nouveaux aéroports d'ici 2035 et à développer certains centres de transports régionaux, a rapporté mardi le quotidien China Daily, citant l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC).

«A la fin du mois d'octobre, la Chine comptait 234 aéro-

ports civils et devrait en posséder environ 450 d'ici 2035», selon une directive sur le développement de l'aviation civile de l'CAAC, a indiqué le quotidien.

La demande de transport de passagers en Chine représentera un quart du total mondial et dépassera celle des Etats-Unis d'ici 2035, faisant de la Chine le plus grand marché de passagers aériens dans le monde, selon la directive.

Elle a également indiqué que les aéroports de classe mondiale seraient construits dans la région du delta du fleuve Yangtsé, dans la région Pékin-Tianjin-Hebei, dans la région de la Grand Baie Guangdong-Hong Kong-Macao et dans le regroupement des villes de Chongqing et de Chengdu.

«Le service s'est considérablement amélioré, mais les aéroports existants sont loin d'être suffisants et sont répartis de manière inégale dans tout le pays», a déclaré Dong Faxin, chef du département du développement et de la planification de l'CAAC.

En 2017, les aéroports de la Chine ont géré 532 millions de voyages, et ce chiffre devrait augmenter à 720 millions d'ici 2020, selon l'CAAC.

FRANCE:

Saisie de près de 1,7 tonne de cocaïne à Caen

Les agents de la direction régionale des douanes de Caen, dans le nord-ouest de la France, ont procédé le 6 décembre dernier à la saisie de 1.662 kg de cocaïne sur le port de commerce de Caen, a-t-on indiqué dans un communiqué publié lundi par le ministère français de l'Action et des Comptes publics.

Selon le communiqué, la valeur marchande est estimée à plus de 70 millions d'euros (environ 79,87 millions de dollars) au prix de gros, avant d'être coupée.

La cocaïne, conditionnée en paquets d'un kilo environ, était dissimulée dans un conteneur en provenance



du Brésil. L'antenne de la police judiciaire de Caen a été chargée de l'enquête ouverte sur les chefs d'importation en bande organisée de stupéfiants, de transport et de détention de stupéfiants et d'association de malfaiteurs en vue de préparer ces infractions, toujours d'après le communiqué.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a déclaré que cette saisie exceptionnelle de cocaïne constitue la plus importante réalisée par la douane sur le territoire national depuis 10 ans.

POPULATIONS SUBSAHARIENNES EN ALGÉRIE : Lancement en janvier d'une étude de dépistage du VIH/Sida

Une étude de dépistage du VIH/Sida sera lancée en janvier prochain par le ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière auprès des populations subsahariennes présentes en Algérie, a indiqué lundi à Tizi-Ouzou Sidmohand Hakim, chargé du programme IST-VIH auprès du ministère.

Intervenant à l'ouverture d'une journée de sensibilisation sur le SIDA organisée par le CHU Nedir Mohamed, le représentant du ministère de la Santé a souligné que cette étude qui sera réalisée en collaboration avec d'autres organismes et départements ministériels «n'incrimine en rien cette population de migrants dans la propagation de l'épidémie» et vise à «mesurer le degré de connaissance et de conscience de ce virus chez cette population».

Elle se décline, a-t-il expliqué, «en deux volets essentiels dont le premier consistera justement à mesurer le degré de connaissance de cette épidémie chez ces populations et le second à réaliser des tests de dépistage sérologiques» avec, a-t-il dit, le «plein consentement» des personnes atteintes.

S'agissant de la situation épidémiologique du VIH en Algérie, M. Sidmohand a relevé qu'elle «se caractérise par une épidémie de type peu active avec une prévalence faible, inférieure à 0,1% dans la population générale, mais concentrée au niveau des populations vulnérables au risque VIH/sida». Révélant à l'occasion que l'Algérie compte «12 083 cas de séropositifs et SIDA compris, dont 33 nouveaux cas de Sida et 538 nouveaux cas de séropositifs ont été enregistrés depuis le début de cette année», le chargé du programme IST-VIH a souligné que le pays reste, néanmoins, parmi les nations ayant «réussi à freiner la



progression de la maladie grâce au traitement gratuit et anonyme qu'offre le programme national de lutte contre ce virus».

Un programme, a-t-il précisé, qui «applique les orientations du programme adapté par l'OMS et l'ONU Sida qui vise à éliminer le VIH comme problème de santé à l'horizon 2030 et qui a permis de circonscrire la propagation du virus dans certains milieux et à maintenir son état de progression à l'état stationnaire». Dans ce sillage, «une campagne de dépistage vient d'être lancée au niveau de 15 wilayas, situées pour la plupart d'entre elles dans l'Est du pays, qui ont été sélectionnées selon la prévalence de ces IST», a-t-il indiqué, ajoutant que ces campagnes «ont connu une nette accélération

depuis 2015 avec l'introduction de la technique du test rapide qui a permis la réalisation de 1 200 000 tests en 2017». Ces tests «gratuits et anonymes» sont réalisés au niveau des 60 centres de dépistages éparpillés à travers le territoire national avec un centre au minimum par wilaya. Les malades sont pris en charge et traités dans 15 centres de références dotés d'un personnel spécialisé. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la situation épidémiologique est caractérisée par «174 cas dont 127 séropositifs et 47 cas de sida avérés, cinq (05) nouveaux cas de séropositifs et un (01) cas de Sida ont été enregistrés de janvier 2018 au 30 septembre dernier», a indiqué docteur Toudeft Fadila, chef de service prévention au niveau du CHU.

DJELFA: Plus de 20.000 élèves vaccinés contre la rougeole

Plus de 20.000 élèves de la wilaya de Djelfa ont été vaccinés contre la rougeole, depuis le début de l'année scolaire 2018/2019, ont rapporté lundi des chargés du service d'épidémiologie et de médecine préventive près la direction locale de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Le taux de vaccination s'est quelque peu amélioré dans la wilaya», a indiqué à l'APS, Belouche Azzedine, médecin spécialiste en épidémiologie et médecine préventive, en marge d'une journée de sensibilisation sur la rougeole, initiée par la direction de la Santé de la wilaya.

Il a signalé la vaccination de plus de 20.000 élèves depuis la rentrée scolaire, relevant que les équipes mobiles de la direction de la Santé ont vacciné plus de 30.000 enfants à travers la wilaya.

«La rougeole est un problème national, non spécifique à la wilaya de Djelfa», a-t-il noté, faisant état de certains problèmes et malentendus survenus suite au changement du programme national de vaccination en 2016, et partant un recul du taux de vaccination.

Il a fait part, au titre de la stratégie de la tutelle, d'une restitution de la confiance du citoyen dans l'acte de vaccination et de son intérêt dans la réduction des maladies, à travers notamment les actions de sensibilisation menées tant en milieu scolaire que médical, voire même en faisant du porte à porte, afin d'inciter les familles à faire vacciner leurs enfants.

Organisée à la maison de la culture «Ibn Rochd» de Djelfa, cette journée de sensibilisation sur la rougeole a vu l'animation de nombreuses communications sur cette maladie, dont le «meilleur moyen de prévention demeure la vaccination», selon les spécialistes du domaine.

Selon Bakhouche Lhadj, cadre à la direction de la Santé, cette manifestation «vise principalement le citoyen, appelé à prendre conscience de l'importance de cet acte (vaccination) pour lequel l'Etat a consacré des moyens humains et matériels considérables».

ANNABA: Lancement du service hospitalisation de nuit au centre anti cancer

Le service hospitalisation de nuit a été lancé lundi au centre anti cancer (CAC) d'Annaba, permettant d'assurer un service de soins en H24 aux malades admis dans ce centre, a-t-on appris de la responsable du centre, Pr Hanane Djedi.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'amélioration de la prise en charge des malades cancéreux a précisé la praticienne, ajoutant que cette opération a nécessité la mobilisation, pour une première étape, de 10 lits pour les malades du service de radiothérapie, avec l'objectif de mobiliser «progressivement davantage de lits».

Le CAC d'Annaba qui dispose de 150 lits prend en charge plus de 2.000 cas annuellement dont 50% des cas concernent le cancer du sein, alors que le cancer du colon vient en deuxième position du point de vue nombre de cas de cancer enregistrés, selon Pr.

Hanane Djedi, faisant part dans ce cadre du lancement «en juin dernier» d'une campagne de dépistage précoce du cancer du colon dans la région d'Annaba.

Le CAC d'Annaba, inauguré en février 2015, est encadré par 16 médecins spécialistes en radiothérapie et chimiothérapie en plus de médecins résidents.

RD CONGO: Le virus Ebola se propage dans les villes

La République démocratique du Congo (RDC) connaît actuellement la propagation du virus Ebola dans les grandes villes, selon l'organisation non gouvernementale Médecins sans frontières (MSF).

L'MSF a indiqué le 3 décembre dernier que la ville de Butembo (nord-est), avec une population de près d'un million d'habitants, fait parties des villes les plus récemment affectées.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait savoir jeudi dernier que 35 nouveaux cas avaient été signalés dans

le pays en date du 4 décembre, dont deux à Butembo, huit à Katwa et deux à Kalunguta, ces deux dernières communes se situant à proximité de la ville.

«Nous sommes très inquiets de la situation épidémiologique dans la région de Butembo.

Nous savons maintenant que cette épidémie durera et que nous devons faire plus d'efforts pour la contrôler», a martelé John Johnson, coordinateur de projets de MSF à Butembo.

Vendredi, les données publiées par l'OMS ont montré que le bilan

d'Ebola en RDC avait atteint 489 cas, avec 441 cas confirmés et 232 morts.

L'OMS a exprimé sa confiance sur le fait que «l'épidémie peut être contrôlée et annihilée» avec des mesures de santé publique éprouvées et les outils disponibles, tels que le vaccin et la thérapeutique.

La RDC avait déclaré en août dernier une nouvelle épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola dans la province du Nord-Kivu, la 10e épidémie en 40 ans.

La situation critique dans le pays a abouti à des

mesures de précaution du côté de ses pays voisins comme l'Ouganda, tandis que les deux pays avaient coordonné des efforts médicaux pour lutter ensemble contre la fièvre hémorragique.

Le virus Ebola est extrêmement contagieux et cause une série de symptômes dont la fièvre, les vomissements, la diarrhée, les maux de tête, les douleurs musculaires et, dans beaucoup de cas, des saignements internes et externes.

Son taux de mortalité est extrêmement haut selon l'OMS, de 50% à 89% selon le sous-type du virus.

SELON L'UNICEF Les enfants représentent le tiers des cas d'Ebola dans le RDC

Les enfants représentent plus d'un tiers des cas d'Ebola dans les régions touchées par l'épidémie dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). L'Unicef a fait savoir dans un communiqué, repris mardi par les médias, que depuis le début de l'épidémie, une victime d'Ebola sur dix est âgée de moins de cinq ans, tandis que le taux de mortalité des enfants atteints du virus est plus élevé que celui des adultes. «Nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant d'enfants infectés par le virus Ebola», a

déclaré la directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Marie-Pierre Poirier. A l'entame d'une mission effectuée dans la ville de Beni, l'un des foyers de l'épidémie d'Ebola en RDC, la responsable a ajouté que «plus tôt les enfants infectés par le virus Ebola sont pris en charge dans un établissement de santé spécialisé, meilleures sont leurs chances de survie», appelant à la mobilisation de la communauté congolaise, outre les activités de sensibilisation du public pour le dépistage précoce de la pathologie. Pour la directrice de l'Unicef, des efforts soutenus sont

nécessaires pour sensibiliser aux méthodes de prévention et pour promouvoir un accès précoce au traitement, ce qui améliore considérablement les taux de survie.

Plus de 400 enfants orphelins à cause du virus ou non accompagnés ont été identifiés par l'Unicef et ses partenaires depuis la déclaration de l'épidémie en RDC. Le nombre croissant d'enfants séparés de leur famille est lié à l'augmentation du nombre de patients dans les centres de traitement Ebola dans les villes de Beni et de Butembo, épicentres actuels de la maladie. «Les

enfants souffrent beaucoup à cause de cette épidémie, ceux qui ont perdu leurs parents ou leurs tuteurs, ainsi que ceux qui ont été infectés eux-mêmes», a poursuivi Mme Poirier. La RDC connaît actuellement la propagation de cette fièvre hémorragique dans les grandes villes, selon l'organisation non gouvernementale Médecins sans frontières (MSF). L'épidémie à virus Ebola qui frappe l'est de la RDC depuis août dernier et qui a fait 271 morts «va encore durer quelques mois», a estimé jeudi le ministre congolais de la Santé.

BURN-OUT

Les signes à ne pas négliger

Certains salariés sont estimés pour leur résistance et leur motivation. Et puis un jour, ils craquent. Le burn-out, ou épuisement professionnel, touche plutôt les gens habitués à bien gérer le stress.

Paradoxalement, ce sont les «pilliers» qui sont sujets à l'épuisement professionnel. Ils ne parviennent plus à se ressourcer. «Il est primordial de maintenir un équilibre entre la sphère privée et le travail», insiste la psychologue Catherine Vasey. Mais il s'agit d'un processus périlleux, car on ne le décale qu'après des mois de souffrances psychologiques et physiques. «On ne parle de "burn-out" que si l'état de stress chronique dure depuis plus de six mois», explique l'experte. Il entraîne alors une fatigue qui épuise le corps. ».

Un travail qui envahit la vie privée

L'esprit est perpétuellement occupé par le travail. On ne parvient plus à se ressourcer. Certaines personnes peuvent passer du temps avec leurs enfants tout en étant absentes, car trop préoccupées. Ou encore, elles n'arrivent plus à se concentrer sur un magazine. «Il est possible de se donner à fond dans son travail sans risque si on se ressource à côté, si on réussit à se changer les idées chez soi», avance la psychologue. Il faut arriver à prendre de la distance avec le travail, afin de mieux se protéger.

De grandes tensions intérieures

La personne qui traverse un burn-out a aussi des souffrances



physiques: des douleurs au niveau du thorax, des difficultés à respirer. «On peut ressentir des tensions dans la nuque, les épaules, mais aussi avoir des maux de tête, la gorge et le plexus solaire noués», souligne Catherine Vasey.

Une hyperactivité

Elle se manifeste surtout au travail, on en fait beaucoup. «On se met à travailler le soir», indique la psychologue. Et à l'inverse, dans la

sphère privée, on n'a plus d'envies. Ce sont généralement les proches qui constatent cette attitude.

Une constante irritabilité

«On s'énervé de façon disproportionnée», souligne notre spécialiste. Il est rare que l'irritabilité se manifeste sur le lieu de travail, cette attitude se révèle plutôt à la maison. En général, on relâche le

soir les tensions que l'on a emmagasinées dans la journée.

Un épuisement émotionnel

Plus d'envie ni de motivation. Les émotions sont désorganisées: on pleure sans raison, on peut s'écrouler à tout moment. «Le changement de comportement est toujours un signe», insiste Catherine Vasey.

Une vraie fatigue

«C'est une fatigue de tension, précise l'experte, pas celle qu'on ressent après une séance de sports. Cette fatigue, alors que les pensées continuent d'aller vite, est caractéristique d'un état d'épuisement professionnel. Et surtout, elle ne passe pas, même après une bonne nuit de sommeil.

Que faire quand les symptômes d'épuisement s'accumulent?

Si les symptômes sont fréquents et qu'ils durent depuis plusieurs mois, il faut consulter son généraliste et faire un bilan de santé, afin d'exclure d'autres causes (manque de fer...).

«En cas d'épuisement important, l'arrêt maladie est nécessaire, et il est important d'aller voir un spécialiste par la suite», explique Catherine Vasey. Pourtant, il est possible de se prémunir. «On doit être attentif à la manière dont on se ressource, plutôt que de chercher à réduire la charge de travail», poursuit-elle. Il faut trouver des soupapes, même dans le travail. Aller un collègue sur un dossier, par exemple, et prendre de la distance avec l'activité sur laquelle on est concentré.

LE RECONNAÎTRE ET EN GUÉRIR

Brûlée, cramée ou consumée... à travailler. Traduit de l'anglais, l'expression «burn-out» est gauchiste. Pour ne pas craquer totalement et finir exsangue, apprenons à reconnaître les signes de cet épuisement.

Près de 2 millions d'adultes, salariés ou non, présentent un risque majeur de faire un burn-out, ce syndrome d'épuisement émotionnel et psychique lié au travail. Le drame est qu'il peut mener au pire: vouloir en finir avec la vie pour faire taire la souffrance ressentie. «Cette brûlure intérieure prélève une à une les forces, les désirs de vie et transforme peu à peu les personnes en êtres fantomatiques», rapporte le Dr François Baumann, auteur de «Burn-out, quand le travail rend malade» (éd. J. Lyon).

Au palmarès des métiers à risque, selon une étude du cabinet Technologia (2014): les agriculteurs (23,5%), les artisans, commerçants, dirigeants d'entreprise et les cadres (19,7%), les profs, les soignants (infirmiers, médecins), les commerciaux (holline, guiche), et les ouvriers (12,2%).

En cause, les pressions pour produire plus et plus vite, le manque de personnel, la crainte du chômage qui pousse à tenir coûte que coûte et la porosité constante entre le bureau

et la sphère privée, du fait des nouvelles technologies.

Dépression et burn-out, c'est différent

«Le burn-out comporte des éléments dépressifs, associés à trois dimensions: un épuisement émotionnel qui entraîne un sentiment de vide intérieur; on n'en ressent plus rien de plaisant, explique le Pr Charles-Siegfried Peretti, chef du service psychiatrie de l'hôpital Saint-Antoine à Paris. La motivation professionnelle antérieure disparaît.

Ensuite, une sorte de dépersonnalisation s'opère. Les personnes n'ont plus les mêmes affects qu'avant envers leurs collègues: elles se mettent dans une bulle, comme à distance de leur environnement, alors qu'elles sont plongées.»

Enfin, à l'absence d'accomplissement au travail s'ajoutent frustration, sentiment d'injustice et baisse de l'estime de soi.

Les signes d'alerte à ne pas négliger

Fatigue, anxiété, troubles du sommeil, aug-



mentation du rythme cardiaque au repos, troubles digestifs, douleurs physiques, irritabilité etc. en parallèle une détérioration des relations avec les collègues, des tensions familiales, une tendance à l'isolement et/ou une mauvaise hygiène de vie (alcool, malbouffe).

«Certaines personnalités sont plus vulnérables: les battants, perfectionnistes, aimant les défis, se donnant corps et âme dans leur tra-

vail, ainsi que les personnes dépendantes de ce que pense autrui et les inquiets, nerveux, émotifs, précise le Pr Charles-Siegfried Peretti. Leur talon d'Achille est de s'épuiser au travail, dès lors que le retour sur investissement imaginé n'est pas à la hauteur de leurs attentes (reconnaissance, évolution de poste, image idéale d'elles-mêmes etc.)».

Les moyens pour s'en sortir

Pour ne pas s'épuiser totalement, le travail est long et complexe. On commence par s'éloigner de l'univers stressant via un arrêt de travail. Puis, au cas par cas, cela passe soit par une thérapie comportementale et cognitive pour sortir des schémas de pensée erronés liés au travail, soit par une psychothérapie.

Il est capital d'apprendre à juguler le stress (yoga, méditation de pleine conscience), à avoir des activités personnelles, à faire de l'exercice. Des médicaments sont parfois nécessaires (anxiolytique, antidépresseur...). Et aussi modifier ses conditions de travail. Le médecin du travail. Le contacter est le premier réflexe à avoir. Il est soumis au secret professionnel et ne transmet rien à l'employeur.

Comment éviter l'épuisement professionnel ?

Le stress au travail concerne beaucoup d'entre nous. S'il nous déborde, il peut conduire à ce que l'on nomme le burn out, un état d'épuisement physique et psychologique. Conseils pour ne pas vous laisser envahir par votre travail.

Retrouver l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

Le burn out se produit toujours lors d'un profond déséquilibre entre vies privée et professionnelle. Au travail, il vous faudra apprendre à dire «non» lorsque vous savez que cela va empiéter sur votre vie extérieure. Ce «non» au travail doit vous permettre de dire «oui» aux vraies priorités de la vie. Ne pensez pas en termes de «il faut, je dois...». Apprenez à vous faire plaisir. Prenez de véritables vacances où tout dossier de travail est banni. Retrouvez les joies d'une vie sociale et conviviale. Relevez progressivement un sport qui vous fait plaisir, car sa pratique permet de combattre le stress.

Retrouver son sommeil

La fatigue éprouvée lors du burn out fragilise toujours un peu plus l'organisme. La prévention passera donc aussi par le rétablissement de son sommeil quotidien. Pour cela, différentes techniques peuvent vous aider (aide à la relaxation, respiration abdominale pour la récupération, respiration thoracique en cas de contrariété).

Renouer avec l'estime de soi

Faites un bilan de toutes vos qualités et déterminez vos objectifs dans les différents domaines de votre vie. Le but est de retrouver l'estime de soi ainsi qu'une motivation positive sur le court et plus long terme. A cette occasion, pensez à regarder la vie de manière positive. C'est-à-dire qu'il est toujours préférable de dire que la cruche est à moitié pleine et non à moitié vide.

Apprécier le moment présent

Toujours plus facile à dire qu'à faire. Car, nos gestes et nos actions sont en quelque sorte automatisés par leur exercice quotidien. Pensez à la méthode du docteur Vitztoz et à sa réduction psycho-sensorielle. Par exemple, écrivez quelques mots avec votre main non dominante. Vous constaterez que vous vous reconnectez ainsi au temps présent. Ces pratiques, qui au départ peuvent paraître étranges, vous aideront à restructurer votre pensée. Au besoin, faites-vous accompagner par un coach ou un relaxologue.

Autres conseils

Dressez une liste de ce qui peut vous aider. Revoyez l'ensemble de votre hygiène de vie : alimentation par naturopathe, physiothérapie, massage... Avec l'aide d'un coach, apprenez à prendre du recul face aux émotions.

8 ERREURS QUE TOUTES LES FEMMES FONT

La musique trop forte, le manque de sommeil, toutes ces petites erreurs a priori anodines peuvent coûter cher à votre santé. Nos astuces pour ne plus tomber dans le panneau.

Vous écoutez de la musique dans la rue

C'est vrai que dans la rue ou dans les transports en commun, il est beaucoup plus agréable d'écouter une chanson qui nous plaît, ne serait-ce que pour se réveiller un peu. Pourtant, cela peut devenir très dangereux à la longue pour vos oreilles, surtout si vous avez l'habitude d'augmenter le volume pour couvrir les bruits extérieurs.

Un volume supérieur à 85 décibels (la plupart des MP3 vont jusqu'à 120) peut entraîner des pertes auditives. Faites le test, si une personne assise à côté de vous peut entendre votre musique, il faut absolument baisser le volume.

Vous portez vos lentilles tous les jours

Pour certaines femmes, sortir avec leurs bonnes vieilles paires de lunettes est absolument impensable. Pourtant, porter des lentilles de contact n'est pas toujours recommandé, en particulier lorsque vous vous sentez un peu mal malade. Et pour cause, lorsque vous êtes est mal en point, vos yeux ont tendance à produire moins de larmes et donc à être plus secs, ce qui augmente grandement les risques de conjonctivite. Si vous êtes décidée à garder vos lentilles malgré tout, utilisez des lentilles journalières pour réduire le risque d'infections.

Vous n'avez pas vos 8 heures de sommeil

Un adulte a besoin de 7 à 9 heures de sommeil par nuit, et ceci n'est pas discutable. Ne pensez pas gagner du temps en laissant de côté quelques heures de repos, celles-ci sont indispensables pour recharger ses batteries.

Une étude réalisée aux Etats-Unis a montré que les femmes qui dormaient moins de 8 heures par nuit pendant une dizaine d'années augmentent leurs risques d'avoir une maladie cardiaque. Selon d'autres études, le manque de sommeil aurait des conséquences néfastes sur les hormones et entraînerait un risque de surpoids. Alors, à vos oreillers !

Vous conduisez votre baissée

En hiver, le risque est moins élevé, mais dès que les beaux jours arrivent, vous avez peut-être tendance à baisser les vitres de votre voiture pour profiter...de la pollution. Et oui, pour respirer de l'air frais, il vaut mieux garder les fenêtres fermées, et pour cause, une étude a montré qu'en passant seulement 6% de son temps dans une voiture fenêtre ouverte, on respire l'équivalent de 45% de l'air pollué que l'on absorbe dans une journée entière.

Vous commandez toujours la salade du Chef

Vous avez décidé de perdre quelques kilos et de commencer à régime, mais hors de question de ne pas profiter d'un bon moment au restaurant avec vos amis. Résultat : vous commandez invariablement une salade. A priori, c'est un bon choix, mais les salades peuvent réserver des surprises. Évitez tout d'abord de la noyer sous la sauce, ensuite préférez les salades qui ne contiennent ni lardons, ni croûtes. Ces petits assaisonnements qui passent presque inaperçus sont pourtant très gras. Choisissez plutôt une salade au thon ou aux fruits de mer.



Vous imitez vos amies

Et oui, difficile d'y échapper : on a tous tendance à suivre les habitudes de ses amis. Le problème est qu'ils n'ont pas toujours une hygiène de vie idéale. Une étude réalisée aux Etats-Unis a montré que si un ami proche prend beaucoup de poids, cela augmente également vos chances de 57% de prendre des kilos.

Par exemple, si vos amis ont tendance à prendre l'apéro plusieurs fois par semaine, vous serez vous aussi tentée de boire plus souvent qu'à votre habitude. Même chose si vos amis vont souvent au fast food. A l'inverse, rien de mieux pour rester motivée qu'une amie pour vous accompagner à la salle de gym !

Vous oubliez le fil dentaire

Se brosser les dents (au minimum 3 minutes) ne suffit pas ! Il y a toujours des recoins entre les dents qui restent inaccessibles à la

brosse, en particulier lorsque l'on n'a pas les dents parfaitement alignées. La solution : utiliser un fil dentaire. Oublier de faire ce petit geste rapide peut vous coûter cher.

En effet, une bouche mal nettoyée peut entraîner des infections bactériennes et des inflammations de la gencive, dans certains cas graves, cela peut même conduire à la perte de la dent. Prenez donc le temps de prendre soin de votre sourire !

Vous n'écoutez pas votre corps

Un mal de dos, des courbatures, ou des maux d'estomac, tout cela n'est pas anodin. Or, aujourd'hui avec un emploi du temps surchargé, les femmes ont de plus en plus tendance à ignorer les signaux d'alarme envoyés par leur corps et s'habituent peu à peu à la douleur. Ces maux qui peuvent sembler bénins peuvent refléter un stress important ou encore une maladie plus grave.

LIBYE: L'ONU condamne les attaques successives dans le sud du pays

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a condamné les attaques successives contre les civils dans le sud du pays.

«La MANUL adresse la plus ferme condamnation concernant les attaques successives, mais séparées, contre des civils dans le sud du pays», a-t-elle déclaré via un communiqué, repris par des médias locaux mardi, appelant les autorités libyennes à «prendre des mesures promptes et efficaces pour lutter contre l'anarchie dans la région».

Le meurtre de six otages enlevés par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) le 28 octobre dans le village de Fougha (centre) au cours d'une attaque, confirmé dimanche par un responsable local, est «particulièrement détestable», a noté le communiqué, ajoutant que «les meurtres gratuits constituent une grave violation des droits internationaux et peuvent s'apparenter à des crimes de guerre».

La mission onusienne a également dénoncé la fermeture forcée samedi dernier du champ pétrolier d'Al-Sharara (sud) par des groupes armés, ce qui a forcé la compagnie pétrolière nationale à invoquer lundi un cas de force majeure.

La «Colère de Fezzan», un mouvement social de protestation composé d'habitants du sud du pays, a demandé au gouvernement à travers cette fermeture de renforcer la sécurité dans la région.

La fermeture pourrait porter atteinte à la production pétrolière, a mis en garde la MANUL, exhortant Tripoli à «agir rapidement et de manière décisive».

Situé à 750 km au sud-ouest de la capitale libyenne, le champ pétrolier d'Al-Sharara est le plus grand du pays. Il fournit environ 270.000 barils par jour, soit plus d'un quart de la production quotidienne de la Libye.

CÔTE D'IVOIRE: Le ministre du Pétrole et de l'Énergie limogé



Le ministre ivoirien du Pétrole et de l'Énergie Thierry Tanoh a été limogé du gouvernement lundi, a rapporté mardi l'agence Afrique Presse (AP).

Tanoh, 56 ans, a été remplacé selon la même source, par l'ancien ministre du Budget, et conseiller spécial à la présidence, Abdourahmane Cissé, 37 ans.

Ce limogeage intervient «alors que le RHDP (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix) commence à préparer son congrès constitutif de janvier et que le parti démocratique du Côte d'Ivoire (PDCI) se rapproche des deux branches du FPI (Front populaire ivoirien)», note le politologue Sylvain N'guessan, cité par l'AP.

Sa démission «faisait l'objet de rumeurs depuis deux semaines à Abidjan, selon l'AP, mais il «est finalement limogé».

Parfois cité comme «candidat possible, en 2020», il a été le seul ministre du parti démocratique du Côte d'Ivoire (PDCI) à réintégrer le secrétariat exécutif du parti.

Il figurait même sur certaines affiches de la campagne d'identification des militants, lancée par le PDCI.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Accord Maroc-UE : le Front Polisario dénonce le vote «honteux» de la Commission parlementaire européenne

Le Représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati, a dénoncé, mardi, l'adoption par la Commission du commerce international (INTA) du Parlement européen du rapport de l'eurodéputée controversée, Patricia Lalonde, qui prévoit l'extension de l'accord agricole conclu entre l'Union européenne (UE) et le Maroc au territoire du Sahara occidental occupé, soulignant que c'est «une honte» d'entériner un document dont la rédactrice a été forcée à démissionner la veille en raison de «conflit d'intérêts».

Réunis lundi à Strasbourg, au siège du Parlement européenne, les membres de la Commission «INTA» ont adopté le rapport de l'eurodéputée controversée, Patricia Lalonde, qui prévoit l'extension de l'accord agricole conclu entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental occupé, alors que la justice européenne avait rejeté dans ses arrêts cet accord, invoquant l'absence de consentement du peuple sahraoui.

Réagissant à la décision prise par la Commission, le Front Polisario a déploré, dans un communiqué, un «vote qui marque un pas de plus dans la volonté des responsables européens de passer outre les termes précis et clairs des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)».

S'élevant contre le «contournement» des décisions de la Cour de justice de l'UE par des dirigeants européens, le responsable du Front Polisario a ajouté que «cet accord est clairement illégal».

Dans ce contexte, M. Sidati a rappelé que le «propre» service juridique du Parlement européen a conclu récemment qu'il n'était «pas certain» que le peuple sahraoui ait donné son consentement à cette extension de l'accord, une «condition-clé» exigée par la CJUE dans son jugement de décembre 2016.

«Le Front Polisario, reconnu par l'ONU comme le représentant du peuple du Sahara occidental, pourrait donner son consentement, ce qui n'a pas été le cas», a tenu à faire savoir M.



Sidati dans le même communiqué. S'agissant de l'affirmation de la Commission que l'accord pourrait bénéficier à la population du Sahara occidental, le représentant du Front Polisario l'a jugé «non pertinente» et qualifié d'une «insulte» au peuple sahraoui qui vit aujourd'hui dans des camps de réfugiés, dans les territoires libérés ou sous l'occupation marocaine. «La Cour de justice a jugé que le Sahara occidental est un territoire séparé et distinct de celui du Royaume du Maroc en vertu du principe d'autodétermination.

Aucun accord avec le Maroc ne peut inclure le territoire, les eaux adjacentes, ni l'espace aérien du Sahara occidental», a encore souligné M. Sidati, annonçant le recours devant la CJUE, dont les précédents jugements basés sur le droit international étaient

du côté du Front Polisario. Tout en relevant que les conséquences du vote de la Commission parlementaire européenne s'étendent bien au-delà de questions commerciales, le responsable sahraoui a affirmé que cette adoption vient «saper» l'issue des négociations conduites par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, pour le règlement du conflit sahraoui selon les résolutions onusiennes garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Dans ce sillage, Mohamed Sidati a appelé les «partenaires européens de revoir leur politique actuelle et de recentrer leurs efforts sur les pas positifs que l'UE peut esquisser pour supporter les efforts de H.

Kohler et pour encourager des progrès dans les pourparlers».

ACCORD UE-MAROC : Les eurodéputés Verts et gauche dénoncent un vote illégal au parlement européen

Des eurodéputés appartenant aux Verts et à la gauche se sont retirés lundi soir de l'opération de vote de l'accord de pêche UE-Maroc, au niveau de la Commission du commerce international du Parlement européen (INTA), dénonçant une «adoption illégale».

Les eurodéputés des Verts et de la gauche qui se sont retirés, au début de cette séance d'adoption intervenue lundi soir au siège du Parlement européen, se sont opposés à cette procédure alors que le rapporteur de la Commission du commerce international, Patricia Lalonde, venait tout juste d'annoncer sa démission suite à des révélations rapportées par la presse sur sa «collusion directe avec des intérêts marocains» et pour avoir rédigé un rapport «controversé» et «partiel» sur le dit accord de pêche UE-Maroc.

La députée européenne, Patricia Lalonde, a présenté, lundi, sa lettre de démission de son poste de rapporteur de la Commission INTA, chargée du dossier de l'accord de pêche UE-Maroc au



sein du Parlement européen, suite à une enquête exclusive réalisée par le site EUobserver qui a révélé fin novembre que la parlementaire est membre du Conseil d'administration de la fondation marocaine «EuroMed», de surcroît non décelée au niveau du Parlement européen et qui agissait comme un groupe de lobbying pro-Makhzen.

Les eurodéputés Verts et de la gauche ont demandé dans une lettre adressée au président du Parlement européen Antonio Tajani le 27 novembre l'ouverture d'une enquête interne et

l'ajournement de toute séance portant sur l'examen ou le vote sur l'accord controversé de pêche UE-Maroc, afin de s'assurer que le rapporteur de la Commission INTA, Patricia Lalonde avait respecté le «code de conduite» du Parlement sur les réseaux de lobbying.

Pour les parlementaires des Verts et de la gauche, l'annonce du départ de l'eurodéputée française Patricia Lalonde en sa qualité de rapporteur de la Commission du commerce international confirme «bien qu'il y a eu un flagrant délit et que, par

conséquent, tout son rapport est frappé du sceau de la partialité et devrait être revu».

«Mme Patricia Lalonde est connue pour ses liens directs avec le gouvernement marocain. Elle a organisé plusieurs événements au sein du Parlement européen en partenariat avec l'institut étatique marocain, l'Office Chérifien des Phosphates», ont dénoncé encore les eurodéputés Verts dans leur lettre adressée à M.

Tajani, exigeant l'arrêt du processus d'examen et d'adoption de l'accord de pêche UE-Maroc jusqu'à l'aboutissement de l'enquête.

Notons que le Représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati, a dénoncé, mardi, l'adoption par la Commission du INTA du Parlement européen de l'accord UE-Maroc qui prévoit son extension au territoire du Sahara occidental occupé, soulignant que c'est «une honte» d'entériner un document dont la rédactrice a été forcée à démissionner la veille en raison de «conflit d'intérêts».

CRISE DES «GILETS JAUNES»: Les mesures du président Macron divisent les Français

Les mesures annoncées, lundi soir par le président Emmanuel Macron pour désamorcer la crise des «gilets jaunes», ont divisé les Français en deux camps distincts : les pour et les contre continuité de la mobilisation populaire.

«C'est l'état d'urgence économique et social que je veux décréter aujourd'hui», a-t-il déclaré dans une allocution de 13 minutes aux Français en colère depuis plus d'un mois et qui ont exprimé leur ras-le-bol fiscal et leur refus de l'érosion du pouvoir d'achat.

Le président français a indiqué que la hausse exprimée par les Français c'est «40 années de malaise qui resurgissent», faisant son mea culpa sur des propos qu'il avait tenus envers les Français.

Selon un sondage OpinionWay pour la chaîne d'information LCI réalisé auprès de 991 personnes, les Français sont 50 % à ne l'avoir pas trouvé convaincant, contre 49 % qui, au contraire, pensent qu'il l'a été.

D'après une majorité des sondés, les annonces en matière de politique sociale répondent bien aux revendications des «gilets jaunes».

Ainsi, 68 % des interrogés jugent que la hausse de 100 euros du Smic (salaire minimum) est une «bonne réponse», 72 % approuvent l'annulation de la contribution sociale généralisée (CSG), un prélèvement obligatoire qui participe au financement de la sécurité sociale et de l'assurance chômage, et 78 % ont accueilli favorablement la défiscalisation des heures supplémentaires.

Selon le même sondage, 54 % des sondés se prononcent pour l'arrêt du mouvement des «gilets jaunes», au moment où ces derniers préparaient depuis lundi soir un «acte V» de la mobilisation de samedi prochain.

Ces révoltés jaunes ne sont pas rentrés chez eux après le discours qu'ils l'ont qualifié de «mascarade», «du pipeau» ou «du saupoudrage». Ils sont restés mobilisés dans leurs bastions dans plusieurs villes du pays et se sont dits, dans des interventions aux chaînes d'information, qu'ils demeurent «mobilisés» jusqu'à la satisfaction de leurs revendications complètes. Les plus modérés pensent que les mesures sont de «bonnes idées» ou une «avancée» du discours présidentiel,



mais elles arrivent «trop tard». Pour sa part, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) a salué mardi les mesures du président Macron, alors que l'autre syndicat Forces ouvrières (FO) les a jugés de «pas à la hauteur». Le secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT), Philippe Martinez a estimé, de son côté, qu'«on est très très loin du compte».

Au sein de la classe politique, notamment l'opposition, les réactions étaient très vives du côté de la gauche, de la droite ou de l'extrême droite, jugeant généralement que les annonces faites par le chef d'Etat français n'étaient «pas convaincantes» pour sortir de la crise.

Pas de pronostic sur l'avenir du mouvement des «gilets jaunes»

Pour Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste (PS), «le cap n'est pas modifié», annonçant que les députés de son parti décideront mardi s'ils déposent une motion de censure commune avec ceux de la France insoumise (LFI) et du Parti communiste français (PCF) contre le gouvernement.

Le leader de LFI a relevé, quant à lui, que «toutes les mesures annoncées» seront «payées par les contribuables et les assurés sociaux,

aucune par les grandes fortunes, ni les profits», alors que la présidente du Rassemblement national (RN, extrême droite, Marine Le Pen, a estimé que le président Macron «recule pour mieux sauter».

D'ailleurs, certains observateurs vont dans le même sens en pensant que l'enjeu du président Macron, face à une situation de crise «était de créer une brèche dans l'opinion, en s'adressant surtout à ceux qui soutiennent les gilets jaunes» afin de «marginaliser les jusqu'au-boutistes».

Mais l'éditorialiste du quotidien La Marseillaise pense autrement, estimant que «les toutes petites miettes lancées à la volée hier soir () ne font pas illusion».

Pour lui, «le président des riches continue de creuser son sillon, refusant de prendre l'argent au capital, il le prend au travail».

La majeure partie des journaux de mardi s'interroge si les «gilets jaunes» vont déposer leurs chaussettes, soulignant, comme l'écrit Le Figaro, «leur obstination à déjouer trop de prophéties pour qu'on esquisse un pronostic, mais on ne peut que le souhaiter», tandis que Libération est loin de penser que le mouvement va s'arrêter du jour au lendemain.

AGRESSION ISRAËLIENNE : Les bureaux de l'agence palestinienne de presse Wafa attaqués



Les bureaux de l'agence palestinienne de presse Wafa qui se trouvent dans la ville de Ramallah ont été pris d'assaut lundi par des dizaines de soldats israéliens lourdement armés, suscitant une vague de condamnations le jour de la célébration des 70 ans de l'adoption de la déclaration des droits de l'Homme par l'assemblée générale de l'ONU.

«Les soldats israéliens ont lancé du gaz lacrymogène à l'intérieur du bâtiment provoquant la suffocation des journalistes qui se trouvaient à l'intérieur du siège», a indiqué Wafa.

«Les soldats sont entrés par effraction dans la salle des récepteurs et ont saisi des cassettes vidéo, des caméras de surveillance après avoir forcé les employés à rester dans une pièce», a ajouté l'agence.

Selon la rédactrice en chef de Wafa, Khuloud Assaf, l'armée de l'occupation a détenu le personnel de l'agence dans une pièce, a pris la salle des serveurs, saisi les enregistrements, des cassettes de caméras et des caméras des photographes de l'agence».

Mme Assaf a ajouté que «les soldats israéliens avaient lancé une bombe assourdissante au quatrième étage de l'agence pour intimider les journalistes, ainsi qu'une grenade au gaz sur le balcon de la salle de rédaction située au deuxième étage du bâtiment, provoquant la suffocation de tous les journalistes».

La responsable a indiqué aussi, que les soldats israéliens avaient lancé des bombes à gaz et des balles assourdissantes et en caoutchouc, depuis les fenêtres et les balcons du siège de l'Agence, «à l'encontre des jeunes qui avaient résisté à la prise d'assaut de la ville».

Le Syndicat des journalistes palestiniens (PCJ) a de son côté condamné dans un communiqué le ciblage par l'armée israélienne du siège de Wafa, qualifiant cette attaque de «nouveau crime contre les médias palestiniens et une violation flagrante de l'armée d'occupation contre tous les médias palestiniens dans le contexte d'une série continue de crimes et de violations israéliennes contre les médias et les journalistes palestiniens».

Le PCJ a affirmé «qu'il poursuivrait cette attaque dangereuse» avec toutes les organisations internationales dont la Fédération internationale des journalistes et l'Union des journalistes arabes «conformément au droit international».

Pour sa part, le superviseur général des médias officiels palestiniens, Ahmad Assaf, a lui aussi condamné lundi le raid de l'armée israélienne sur le siège de l'agence palestinienne de presse.

«Ce crime compte parmi la série de crimes commis par les forces d'occupation contre les médias officiels», a-t-il déclaré à la télévision palestinienne, via un communiqué.

Et d'ajouter : «Cela ne nous empêchera pas de faire notre travail envers notre peuple et d'exposer les crimes d'occupation au monde».

Selon Assaf, cette attaque contre Wafa, verra «une forte protestation de toutes les organisations afin de tenir Israël pour responsable de ses crimes».

Ce qui est aussi la preuve selon lui, qu'Israël «ignore» toutes les conventions internationales, des résolutions de l'ONU et de toutes les lois, qui régissent le travail journalistique dans le monde entier.

La présidence palestinienne a exprimé pour sa part «son rejet et sa condamnation» de la poursuite des incursions dans les territoires palestiniens (ces incursions de toutes les normes), soulignant «qu'elles (ces incursions) constituent une violation flagrante de tous les accords signés».

Outre le ministère de l'information, le département des Affaires étrangères a également condamné l'attaque des bureaux de l'agence palestinienne, appelant la communauté internationale, la Fédération internationale des journalistes et les organisations internationales compétentes à «agir rapidement» pour assurer la protection internationale du peuple palestinien et également faire pression sur l'occupation afin de cesser ses violations et ses crimes dans le respect du droit international.

APS

YÉMEN:

Les belligérants dressent une liste de 15.000 prisonniers pour un échange

Le gouvernement et les éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthis) du Yémen réunis en Suède pour des consultations de paix sous l'égide de l'ONU ont annoncé mardi avoir établi une liste de quelque 15.000 prisonniers en vue d'un échange.

Le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi, reconnu par la communauté internationale, et les Houthis ont engagé la semaine dernière en Suède des discussions destinées à renouer un dialogue rompu en 2016.

Toutes les tentatives pour mettre fin à la guerre qui a fait environ 10.000 morts en quatre ans ont jusqu'ici échoué, alors que la situation humanitaire au Yémen, le pays le

plus pauvre de la péninsule arabique, se dégrade de jour en jour.

Les Houthis ont annoncé avoir échangé avec le gouvernement une liste de 15.000 prisonniers des deux camps.

Une source gouvernementale a de son côté indiqué avoir soumis les noms de 8.200 prisonniers. Les deux parties se sont donné deux semaines pour entériner la liste, selon la télévision des rebelles, Al-Masirah, et 45 jours - à partir d'une date non encore déterminée - pour réaliser l'échange. Les prisonniers seront transférés via les aéroports de Seyoun (centre) contrôlé par le gouvernement, et de la capitale Sanaa, contrôlé par les Houthis. Le Comité international de la Croix-

Rouge a confirmé qu'il superviserait l'échange.

En septembre, des pourparlers de paix ont échoué sur le refus des négociateurs Houthis de se rendre à Genève sans garanties sur leur voyage de retour vers la capitale Sanaa et sur l'évacuation de blessés.

Cette fois, leur présence en Suède a été favorisée par deux mesures de confiance: l'évacuation début décembre de 50 houthis blessés vers Oman et un accord préliminaire d'échange de prisonniers.

Les images de dévastation provoquées par les raids aériens de la coalition militaire pro-gouvernementale menée par l'Arabie saoudite, intervenue en 2015, et celles de la crise humanitaire ont par

ailleurs convaincu les grandes puissances de la nécessité d'accélérer un règlement du conflit.

L'ONU a affirmé lundi être en quête de quatre milliards de dollars pour fournir en 2019 de l'aide humanitaire à quelque 20 millions de Yéménites, soit 70% de la population.

Chaque année, l'ONU a besoin d'un milliard de plus, a déploré devant des médias le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock.

En 2017, c'était deux milliards et en 2018 trois milliards, a-t-il précisé.

A l'initiative de la Suède, de la Suisse et de l'ONU, une conférence de donateurs est programmée le 26 février à Genève, a ajouté le responsable de l'ONU.

Le site archéologie Aïn Boucherit est devenu un pôle d'attraction mondial «qu'il faut préserver»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé mardi à Sétif que le site archéologie d'Aïn Boucherit dans la commune de Guelta Zerga près d'El Eulma est devenu «un pôle d'attraction mondial qu'il faut préserver».

Dans une déclaration à la presse sur ce même site, où il a été récemment découvert que la présence humaine remontait jusqu'à 2,4 millions d'années en Afrique du Nord, le ministre en visite dans la wilaya dans le cadre de la célébration des manifestations du 11 décembre 1960 a considéré que ces découvertes «nous poussent à accorder en urgence un intérêt majeur pour ce site». Selon M. Mihoubi, le site exige «un intérêt particulier et global» incluant sa sécurisation contre toute possibilité d'atteinte, estimant qu'il (le site) est appelé à devenir «un pôle d'attraction pour les chercheurs du monde soucieux de procéder à des recherches supplémentaires». Il a assuré à ce propos que son département allait mettre en place des mécanismes pour aider et accompagner le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) à pousser plus loin ses fouilles sur ce site pour y installer une station de recherche permanente et un centre d'interprétation archéologique. «Un tel espace scientifique permettra aux professionnels d'être à proximité des sites de découvertes et leur épargne le déplacement à Alger pour analyser les pièces archéologiques», a souligné le ministre, estimant que cela offrira la possibilité aux chercheurs de parvenir à d'autres résultats et, a-t-il ajouté, «c'est ce que nous attendons d'eux». M. Mihoubi s'est dit attendre à ce que ce site qui a acquis une notoriété mondiale devienne, un lieu de tourisme culturel donnant à la région «une dimension culturelle, historique et touristique».

Le ministre a salué le grand intérêt et at-



tention particulière accordés à ces recherches par le président de la République Abdelaziz Bouteflika relevant qu'en dépit de la conjoncture économique du pays, le budget consacré à la recherche scientifique a connu une hausse montrant l'importance qui lui est accordée par l'Etat.

Lors de sa visite au moudjahid invalide Ferhat Benbeboch à son domicile dans la

commune de Bir El Arch, M. Mihoubi a noté que les manifestations du 11 décembre 1960 représentent un moment fort de la marche du peuple algérien et a estimé que la visite de moudjahidine est «un devoir qui contribue à transmettre le message des chouchada aux nouvelles générations». Le ministre a entamé sa visite dans cette wilaya par une cérémonie de recueillement à la mémoire

des chouchada devant le monument du chahid de la ville de Sétif et a visité dans la commune de Bir El Arch une exposition historique tenue à l'occasion, à la maison de jeunes locale. Il poursuivra sa visite en assistant au musée public national à une partie des travaux d'une journée d'étude sur «Sétif, 19 siècle depuis la fondation, référent historique et évolution civilisationnelle».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉJAÏA
DAÏRA D'AKBOU
COMMUNE DE TAMOKRA
NIF : 098506069128614

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2018

En application des articles 72 et 161 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2018, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tamokra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2018 paru dans deux quotidiens nationaux : EL KORA NEWS en date du 31/10/2018 et DK NEWS en date du 05/11/2018, relatif à la réalisation du projet :

**Achèvement du Chemin Communal allant du CW 23 P.K 18+ 600 au village BICHER sur 3,700 Kms
Commune de TAMOKRA**

Qu'a l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, (séance d'évaluation des offres) tenue le 02/12/2018, que l'entreprise désignée ci-dessous est retenue provisoirement.

Désignation du projet	Entreprise retenue	Note offre technique	Montant en TTC	Délai de réalisation	OBS
Achèvement du Chemin Communal allant du CW 23 P.K 18 + 600 au village BICHER sur 3,700 Kms Commune de TAMOKRA	SNC ECOTP MOUHALI ET FRERES NIF : 0999 0601 8280 851	92.50/100	21 677 635,00 DA	04 Mois	Offre pré-qualifiée techniquement Moins disante

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau technique de la commune au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication de cet avis. Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut adresser son recours à la Commission Communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI L'A AFFIRMÉ : «Le film Ben M'hidi n'a été ni interdit, ni censuré»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a affirmé, lundi à Alger, que le film «Larbi Ben M'hidi», une des figures historiques de la Guerre de libération nationale, «n'a été ni interdit ni censuré», et que la commission de visionnage «attend toujours» une réponse concernant les réserves que le réalisateur «s'est engagé à lever».

Le ministre a apporté un démenti «catégorique» à la dernière déclaration du réalisateur Bachir Derrais sur «l'interdiction du film par le gouvernement», ajoutant que les différentes institutions de l'Etat, en l'occurrence les ministères de la Culture et des Moudjahidines «ne sont nullement intervenus» dans cette œuvre cinématographique. Le problème du réalisateur «n'est pas avec le gouvernement mais avec une commission légalement habilitée à apporter son regard sur des films historiques traitant de certaines personnalités spécifiquement», a indiqué M. Mihoubi à l'ouverture d'une exposition sur «Les affiches de films algériens».

Le ministre a expliqué que M. Derrais, qui est également producteur exécutif, «n'a toujours pas levé toutes

les réserves comme il s'était précédemment engagé» avec la commission, ajoutant que le dernier procès verbal de celle-ci montre que ces réserves «demeurent pratiquement telles quelles» et qu'il n'a levé que «très peu» portant essentiellement sur «des aspects de forme».

Précisant que le film a été visionné à trois reprises par cette commission, constituée d'historiens spécialisés, M. Mihoubi a indiqué qu'après de longs discussions et débats avec le réalisateur, elle a émis des réserves sur la forme et d'autres sur le contenu, représentant 45. Néanmoins, a-t-il poursuivi, le réalisateur n'a pas tenu son engagement, ce qui a amené la même commission à renouveler sa demande à son adresse, à savoir la levée des réserves.



Le ministre a mis en avant «l'attachement» des ministères de la Culture et des Moudjahidines à l'aboutissement de ce film, en dépit de toutes «les transgressions» de M. Derrais, tels que «le retard accusé dans la réalisation» et «le non-respect du scénario original». En conclusion, M. Mihoubi a affirmé que les deux ministères sont «les pro-

ducteurs» de ce film et que Bachir Derrais «en est que le réalisateur et le producteur exécutif, et ne peut, donc, pas en disposer comme bon lui semble».

L'exposition «Affiches de films algériens», réalisés depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, se poursuivra jusqu'au 29 décembre, au Palais de la culture, Moufidi Zakaria.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE M. Mihoubi examine avec l'ambassadrice d'Allemagne à Alger la coopération dans le domaine du patrimoine et de la musique

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a examiné, lundi, avec l'ambassadrice d'Allemagne à Alger, Ulkrine Maria Knotz, les voies de la coopération bilatérale dans les domaines du patrimoine, du cinéma et de la musique.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur l'impératif de relancer la convention, signée ces dernières années, notamment en matière de restauration des statues et des sculptures en marbre exposées au musée de Cherchell, a indiqué un communiqué du ministère. Elles ont insisté sur l'importance de renforcer l'échange culturel entre les deux pays, notamment dans le cinéma, la littérature et la musique. Sou-

lignant l'intérêt accordé par les chercheurs allemands à la période Numide en Algérie notamment les travaux de l'archéologue allemand Racob, effectués dans les années 70 en Algérie, M. Mihoubi a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre de tels travaux, a précisé le communiqué. Les deux parties ont également passé en revue les activités culturelles organisées par l'institut allemand «Goethe» en Algérie, ainsi que la participation de l'Allemagne en tant qu'invité d'honneur au Festival international de Musique symphonique en 2020 et la proposition de l'Allemagne en tant qu'invité d'honneur du Salon international du livre algérien (SILA) en 2020, a conclu le communiqué.

TLEMCEN: Lancement de la 2^e édition du concours national de la typographie

La 2^e édition du concours national de la typographie a été lancée lundi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen avec la participation de 15 artistes professionnels de plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation de trois jours, initiée par le musée public national de calligraphie de Tlemcen, comporte la réalisation de trois tableaux de typographie sur des thèmes différents pour sélectionner trois meilleures œuvres par un jury composé de calligraphes spécialisées adoptant des critères dont la beauté du tableau, les techniques et les couleurs, a souligné le gestionnaire du musée, Ahmed

Lasnoui. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le vernissage de 42 tableaux d'art en calligraphie des participants de ce concours portant des versets coraniques et des noms d'Allah.

Des ateliers sont prévus pour des enfants encadrés par des membres du jury pour les initier aux principes de base de l'écriture typographique, de même que des sorties à des zones archéologiques et historiques de la wilaya au profit des participants.

A l'occasion, une communication sur l'histoire de la calligraphie arabe a été animée par le calligraphe Khaled Khaldi de la wilaya de Saïda. La typographie fait partie de l'art contemporain où l'artiste utilise la lettre avec la couleur, l'idée et le message qu'il veut véhiculer au récepteur. La plupart des artistes de calligraphie exercent cet art car il permet une liberté dans l'utilisation des lettres et est reconnu par les écoles de l'abstrait et de l'expressionnisme, a souligné le conférencier. Le calligraphe de l'école classique est limitée entre des règles et le système de lignes alors que la typographie n'obéit pas à des normes et conditions précises, a-t-il indiqué, ajoutant que l'artiste peut utiliser en typographie des modes classiques de la calligraphie arabe.

«VOIX DE FEMMES»: Bechar a vibré au son de la musique «Hassani» et de la «Hadra» au féminin

La salle des spectacles de la maison de la culture «Kadi Mohamed» à Bechar a vibré, lundi soir au son de la musique et chant «Hassani» et de la «Hadra», des premières troupes artistiques féminine programmées au lancement de la rencontre «Voix de Femmes», initiée par l'association culturelle féminine Kounouz.

«Azawane», un ensemble de six femmes, a pu conquérir le public à travers ses différentes danses et chorégraphies, mettant en valeur les traditions artistiques de la région de Tindouf et dont les chansons sont puisées du patrimoine poétique et musicale de la Hassania, dialecte composé d'arabe et de berbère, très usité par les R'guibet et les autres populations de Tindouf. «Nos chansons, qui nous a été transmises oralement par nos aïeux, traitent de différents sujets liés à la vie quotidienne dans le Sahara, ainsi que de la bonté, de la solidarité et de l'amour de son prochain, et de thèmes religieux», a expliqué à l'APS, Zaoui Naytou, présidente de l'association culturelle et artistique Azawane.

«Aussi, notre musique est une tra-

dition qui permet de transmettre notre vie quotidienne dans le Sahara et notre histoire et le lien avec cet espace naturel où nous vivons et ce avec un grand amour pour cet espace», a-t-elle souligné.

«La poésie, la musique, les danses et la chorégraphie de «Azawane», que nous avons présentés à l'occasion de notre participation à cette première rencontre de Voix de Femmes, sont des moyens de distraction des femmes de notre région Tindouf. Elles resteront toujours les sources qui nourrissent notre existence dans les vastes étendues de notre Sahara», a expliqué Mme Naytou. «La dextérité des chanteuses et des danseuses de cette troupe lors de leur passage sur scène vient démontrer que les chants et les danses de Azawane, resteront un art qui trouve des réactions profondes dans le cœur», selon l'avis de plusieurs présents au spectacle. Pour sa part, la troupe «Bnat Sidi Ounif», de la région frontalière de Béni-Ounif (Bechar), qui comprend une dizaine de membres, a charmé le public avec ses chansons relevant du patrimoine culturel et religieux de

la «Hadra» au féminin, avec des textes datant de plusieurs siècles et puisés dans le répertoire des Aïssas et des autres confréries religieuses de la région.

«La création de notre troupe, il y a trois années, encouragée par l'association culturelle de wilaya Rahik', nous a permis de mettre en exergue lors de diverses manifestations culturelles et religieuses, la beauté des textes de la Hadra au féminin, ce qui est un moyen de pérennisation de ce type de patrimoine culturel et religieux de la région, et du pays en général», indique Aribi Zineb, membre fondatrice de cette troupe.

Le passage sur scène de ces troupes, qui s'est fait dans la pure tradition locale, à savoir musiciennes et chanteuses assises à même le sol, a été quelque peu perturbé par la faiblesse et la mauvaise qualité de la sonorisation, dont les organisateurs ont promis de corriger dès aujourd'hui (mardi) à l'occasion de la deuxième et dernière représentation des troupes participantes à savoir «Goul» de Labiodh Sidi Cheikh (El-Bayadh) et «Ahellil» (Adrar).

THÉÂTRE L'humoriste tunisien Ikram Azzouz au théâtre régional d'Oran le 16 décembre

L'humoriste tunisien Ikram Azzouz se produira sur les planches du Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» le 16 décembre, avec son dernier spectacle «Selfie» qui a décroché plusieurs prix dans les festivals internationaux, a-t-on appris lundi du directeur du TRO. Selfie, est un one man show, qui met en scène un éboueur. Le personnage est «brillamment» porté par le comédien Ikram Azzouz, qui a décroché plusieurs prix, a indiqué Mourad Senouci. «Nous avons choisi de programmer ce spectacle pour deux raisons. D'abord parce qu'il s'agit d'un monodrame qui a eu beaucoup de succès et, ensuite, pour diversifier la programmation du TRO», a souligné M. Senouci, ajoutant que la plupart des productions étrangères qui sont passées au TRO sont européennes. «Nous renouvelerons l'expérience en programmant des productions maghrébines et arabes à chaque fois que l'occasion se présentera», a-t-il noté.

MANIFESTATION PATRIMOINE DES CITÉS À CONSTANTINE : Diverses expositions chargées de senteurs antiques au palais d'Ahmed Bey

Diverses expositions chargées de senteurs antiques se tiennent au musée national du palais d'Ahmed Bey à Constantine à l'occasion de la 2^e édition de la manifestation intitulée «Ponts de communication du patrimoine des cités».

Les visiteurs découvriront ainsi des articles d'habillement traditionnellement typiquement constantinois d'un artisan du Vieux rocher, des bijoux et des poteries de deux autres artisans de Tizi Ouzou ainsi que des collections de sept musées nationaux dont ceux de Ghardaïa, de Médéa, du palais Khedaouj

(Alger) et de Tlemcen. La manifestation s'inscrit dans le cadre du programme des échanges culturels entre les musées algériens visant à permettre au public notamment les enfants de découvrir les riches collections muséales et à travers elles l'histoire de leurs aïeux, a indiqué à l'APS, Abderraouf Benkhelifa, chargé de la restauration au musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles d'Alger, initiateur de cette activité.

La manifestation qui se poursuivra jusqu'à mercredi comprend

notamment une journée d'étude sur «le patrimoine culturel et les mécanismes de sa présentation aux enfants et aux jeunes à l'heure des nouvelles technologies» et des ateliers pour enfants animés par des cadres des musées participants. Des visites aux sites touristiques de Constantine sont prévues au profit des hôtes de la cité. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des autorités locales, des cadres des musées nationaux, des artistes et des citoyens avides d'arts et du patrimoine.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°740

culte des objets	manqueur d'enfant	pré- vèrent	criés par une cicoque	plume de l'aile	résumé de tirade stimulant du cœur	endosse- ras
ouche	souda les feuilles	onquents	saillies du palais			esprit suprême
acheva			apparus	vieux pro- vencaux		
outil de forage				cité antique		qlabre
						vêtement féminin
ici plus petit		réappa- raître				
jeune matou		plaque de fer				trouverai
			art des meubles de luxe	vide le bateau		
sépara des autres	groupes de bits			connu	estuaire breton	
	jouets d'enfant				thymus du veau	
			endura son toast			
			petit anneau			
coites				c'est pareil		césium du labo
larve				affirma- tions		amarrages
		atome électrisé		maison d'aliénés		
		féroce- ment				
à peine entamés	résidus de fusion				nid de rapace	
	flancher					
				renvoias		
				support de blason		
sortie d' intestin			objet de golfeur		canton suisse	
poignée de tasse					porte de sortie	pas ailleurs
		critiquée				
		pronom personnel				renonce- ment
	576 m. à Shanqai		états de chaleur		musette	
scintillai	volubilis		point du poitrail		fin d'infinifit	
				baie de Honsu		bismuth chimique
				tache de cornée		fromage corse
groupes de candidats	saint bi- gourdan		mit sur le dos			
	enlève- ment		métal de lingot			propres
				crétin		
				partie rabattue		affluent du Danube
point de repère			mamelle de vache		tendance du temps	joli mois
tournoi pour tous			d'ère		c'est le platine	
		bière anglaise				
					pas très coloré	
contractures						

Solution

C'est arrivé un 12 Décembre

Sudoku n°2040

2	6	4	9	5	7	1	3	8
5	8	9	6	1	3	4	7	2
7	1	3	2	4	8	5	9	6
4	5	2	3	7	9	6	8	1
8	9	6	4	2	1	7	5	3
3	7	1	8	6	5	2	4	9
1	3	7	5	8	6	9	2	4
6	2	8	7	9	4	3	1	5
9	4	5	1	3	2	8	6	7
			7	5	1	6	4	2
			2	9	8	3	7	5
			6	4	3	8	1	9
9	5	7	3	1	2	4	8	6
4	8	6	9	7	5	1	3	2
2	3	1	8	6	4	5	7	9
3	1	2	7	4	8	9	6	5
5	6	8	1	9	3	7	2	4
7	4	9	2	5	6	8	1	3
6	2	5	4	8	1	3	9	7
8	9	3	5	2	7	6	4	1
1	7	4	6	3	9	2	5	8

Mots Croisés n°2040

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	A	I	L	L	E	C	R	A	Y	O
2	E	S									
3	L	E	P	R	E	A	M	A	T	I	E
4	E	P	I	E	F	I	V	I	N	T	
5	S	T	E								
6	C	I	T	A	T	I	O	N	S		A
7	O	S	E	R	A	N					
8	P	E	S	E	R	A					
9	E	R	T	I	S	S					
10	S	A	L	E							

Grille géante n°740

F	O	P	C	R	E	A
V	E	R	G	E	R	L
T	E	R	M	I	N	A
V	I	L	E	B	R	E
C	H	A	T	O	N	
I	O	C	T	E	T	S
I	S	O	L	A	B	E
M	U	E	T	T	E	S
V	E	R	I	O	N	
S	C	O	R	I	E	S
E	C	O	R	N	E	S
A	N	U	S			
A	N	S	E	D	E	C
E	L	L	R	U	T	S
B	R	I	L	L	A	I
P	E	R	E	T	O	R
P	R	O	M	O	S	
A	M	E	R	P	I	S
O	P	E	N	A	L	
T	E	T	A	N	I	S

- 2011 - Le ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, annonce que le Canada se retire du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 2007 - Un des plus hauts responsables militaires libanais, le général François Haggi, est tué dans un attentat à la voiture piégée à Baabda, banlieue chrétienne de Beyrouth.
- 2003 - Devenant premier ministre, Paul Martin nomme Ralph Goodale ministre des Finances et Anne McLellan vice-première ministre.
- 2002 - La Corée du Nord annonce la réactivation immédiate de ses installations nucléaires.
- 2000 - À Washington, la Cour suprême casse un jugement de la Floride, annulant un recensement manuel et faisant ainsi de George Bush le vainqueur de la présidentielle.
- 2000 - À Alger, sous l'égide de l'ONU, l'Éthiopie et l'Érythrée signent un accord de paix.
- 1999 - Affrété par Total-Fina-Elf, le pétrolier Erika se brise en deux à 50 km de la côte Finistère: 10 000 tonnes d'hydrocarbures font souiller les côtes de Vendée et de Bretagne.
- 1998 - Membre du G10 depuis 1963, Marc Hodler confirme la corruption entourant le choix des villes pour les Jeux olympiques.
- 1997 - Le procès du Vénézélien Ilich Ramirez Sanchez, alias Carlos, débute à Alger, pour trois meurtres commis en juin 1975.
- 1993 - Au Chili, Eduardo Frei remporte l'élection présidentielle.

NATATION / MONDIAUX-2018 (400M QUATRE NAGES) : L'Algérienne Nefsi éliminée aux séries

L'Algérienne Hamida Rania Nefsi a été éliminée dans les séries du 400m quatre nages des Championnats du monde de natation qui ont débuté mardi dans la ville chinoise d'Hangzhou. Engagée dans la première série, la nageuse algérienne a couvert la distance en 4:53,29, occupant la 7e place (sur 10) derrière notamment le trio Florencia Perotti (Argentine, 4:36,68), Claudia Hufnagl (Autriche, 4:39,76) et Viktoria Zeynep Gunes (Turquie, 4:40,67). Nefsi, sociétaire de l'Elite Longueuil (Canada), participera également à l'épreuve du 100m quatre nages de ces 14es Mondiaux qui enregistrent la présence de plus de 960 athlètes représentant 178 pays. Outre Nefsi, l'Algérie est engagée avec Oussama Sahnoune (50m et 100m nage libre et papillon), Jaouad Syoud (200m quatre nages) et Souad Cherouati (400m et 800m nage libre).

ORAN: Consécration de l'équipe de la 1^{ère} région militaire au championnat national militaire de cross

L'équipe de la première région militaire a décroché, par équipes, le titre de championnat national militaire de cross messieurs et dames (2018-2019), qui a pris fin lundi soir au complexe sportif régional militaire de la 2ème RM d'Oran. La deuxième place en course de fond (10.000 mètres) a été remportée par le Commandement des forces terrestres suivies de la 5ème RM. En demi fond messieurs (5.000 mètres), l'équipe du Commandement de la Garde républicaine a obtenu la première place suivie de l'équipe de la 3ème RM et puis la 2ème RM. Chez les dames, la première place est revenue à la 2ème région militaire. Le commandant air de la 2ème RM, le général Abdelkrim Douaïssa a présidé, au nom du général-major commandant de la 2ème RM, la cérémonie de clôture de ce championnat national militaire de cross ANP messieurs et dames (2018-2019). Dans son allocution, il a souligné que «ces compétitions organisées régulièrement constituent une occasion propice pour la promotion du sport militaire, renforcer les liens entre éléments des forces armées et développer les capacités physiques et de combat des éléments de l'ANP. Ce championnat national, qui a eu lieu à Es Sénia, a enregistré la participation de 150 athlètes représentant 17 équipes des six régions militaires, des commandements et des unités de l'ANP.

Voici les résultats en individuels : Demi fond 4.000 mètres filles:

- 1/ Sergent contractuel Boughazi Halima (commandement des forces terrestres).
- 2/ Elève officier contractuel Houaouti Sarah (Commandement des forces terrestres)
- 3/ Elève officier contractuel Benfarh Houada (commandement de la gendarmerie nationale).

Demi fond 5.000 mètres messieurs:

- 1/ Caporal contractuel Merbouhi Mohamed (2e RM)
- 2/ Sergent Tabti Bilal (Commandement des forces terrestres)
- 3/ Sergent contractuel Hadjlaoui Hamza (Garde républicaine)

Fond 10.000 mètres:

- 1/ Sergent contractuel Bourouina Kheireddine (Commandement des forces terrestres)
- 2/ Caporal Zaghane Issam (1 RM)
- 3/ Caporal Drifel Nassim (1RM).

CYCLISME:

Le jeune italien Samuele Manfredi dans le coma après un accident

Le jeune coureur italien, Samuele Manfredi (18 ans), recruté par la nouvelle équipe continentale Groupama-FDJ, a été plongé dans un coma artificiel après un accident de la circulation, a annoncé lundi soir sa future formation. Manfredi a été percuté par une voiture alors qu'il effectuait une sortie d'entraînement, a précisé la formation française. Il a été transféré à l'hôpital de Pietra Ligure (nord-ouest de L'Italie), ville dont il est originaire. Le jeune Italien a terminé notamment deuxième de Paris-Roubaix juniors cette année.

APS

STADE OLYMPIQUE D'ORAN : Amélioration de la cadence des travaux après la régularisation des sous-traitants et des fournisseurs (DLEP)

La cadence des travaux au niveau du chantier du futur stade olympique de 40.000 places d'Oran a connu une nette amélioration depuis quelques jours grâce notamment à la régularisation de la situation financière des sous-traitants et des fournisseurs nationaux par l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de ce projet, a-t-on appris de la direction de wilaya du logement et des équipements publics (DLEP).



Les sociétés sous-traitants ainsi que les fournisseurs engagés par l'entreprise chinoise MCC se sont plaints dernièrement du retard accusé dans la régularisation de leurs situations financières ayant conduit à l'intervention de la DLEP pour régler ce problème, a précisé le responsable de cette direction, Mustapha Banouh.

Le dénouement de ce problème a permis aux travaux, au niveau du chantier du stade, de reprendre leur rythme normal, devant ainsi aboutir au respect des délais fixés pour la réception de cette nouvelle enceinte footballistique devant renforcer le parc des infrastructures sportives dans la capitale de l'Ouest du pays, a-t-il ajouté.

Le même responsable a fait savoir, à ce propos, que le taux d'avancement des travaux dans ce site a atteint les 80%, en attendant d'achever les tâches restantes au niveau des îlots techniques du chantier et aussi l'entame de la réalisation de la pelouse naturelle aussi bien sur le terrain principal du stade que son annexe.

L'entreprise «végétal design» avait conclu un accord avec son homologue MCC, mercredi passé, pour s'occuper de ce volet après avoir remporté le marché en question, suite à l'appel d'of-

fres lancé par le maître d'ouvrage, rappelle-t-on.

Le futur stade olympique d'Oran, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), devra être réceptionné durant le premier semestre de l'année 2019, selon les déclarations du wali d'Oran, Mouloud Cherifi, lors de sa précédente visite d'inspection sur les lieux jeudi passé.

Le stade de 40.000 fait partie d'un ensemble de plusieurs infrastructures en cours de réalisation sur place dans le cadre d'un grand complexe sportif, dont une salle omnisports, une base nautique composée de 4 piscines ainsi qu'un stade d'athlétisme.

A propos justement de l'évolution des travaux dans ces structures, le DEP s'en est dit «satisfait», indiquant au passage qu'une délégation composée d'experts et techniciens se rendront bientôt en Chine pour s'assurer sur place de l'entame des travaux de la fabrication des charpentes métalliques qui couvriront la salle omnisports et les piscines.

La société MCC s'est engagée à livrer le complexe olympique dans sa totalité vers la fin de l'année 2019 et ce, en prévision de la 19e édition des jeux méditerranéens, prévue à Oran lors de l'été 2021.

NATATION / MONDIAUX-2018 (200M QUATRE NAGES) : L'Algérien Syoud bon dernier de sa série

L'Algérien Jaouad Syoud a terminé bon dernier de la troisième série du 200m quatre nages, comptant pour les Championnats du monde de natation qui ont débuté mardi dans la ville chinoise d'Hangzhou.

Le nageur algérien a réalisé un chrono de 2:00.10 dans une série dominée par le Brésilien Leonardo Coelho Santos (1:53.53), devant

l'Australien Mitchell Larkin (1:53.69) et le Norvégien Tomoe Hvas (1:54.34), ce dernier ayant échoué cependant à se qualifier. Plus tôt, c'était l'autre Algérienne, Hamida Rania Nefsi, qui a été éliminée dans les qualifications du 400m quatre nages, après avoir occupé la 7e place de la première série en 4:53.29.

Nefsi, sociétaire de l'Elite Lon-

gueuil (Canada), participera aussi à l'épreuve du 100m quatre nages de ces 14es Mondiaux qui enregistrent la présence de plus de 960 athlètes représentant 178 pays. Outre Nefsi et Syoud, l'Algérie est engagée également avec Oussama Sahnoune (50m et 100m nage libre et papillon) et Souad Cherouati (400m et 800m nage libre).

CONSTANTINE : Coup d'envoi du championnat national militaire de volley-ball

Le coup d'envoi des compétitions de la première phase du championnat national militaire de volley-ball a été donné, lundi, au complexe sportif régional militaire de la 5ème région militaire (RM) de Constantine. Le directeur du complexe sportif régional militaire de la

5ème RM, le commandant Tahar Kerache a indiqué que 8 équipes prennent part à ce 1er tournoi du championnat national militaire de volley-ball, soulignant que ces équipes représentent les 6 régions militaires du pays, ainsi que les formations du commandement de la gendarmerie

nationale et de l'école des techniques de l'intendance de la 1ère région militaire. Cette première phase du championnat, dont le niveau technique a été qualifié de «moyen» par des observateurs à l'occasion de la journée inaugurale, se poursuivra jusqu'à mercredi. Elle sera suivie d'une

deuxième phase en février prochain, puis d'une troisième au mois d'avril en des lieux qui restent encore à définir.

Au terme de ces trois phases, quatre équipes se qualifieront pour les play-offs, le tournoi final qui déterminera le champion d'Algérie, ont indiqué les organisateurs.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (16ES DE FINALE - ALLER) CLUB AFRICAÏN - AL-HILAL : L'Algérien Ghorbal au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour diriger le match Club Africain (Tunisie) - Al-Hilal (Soudan), prévu dimanche prochain au stade Radès de Tunis (17h00), comptant pour les 16es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Ghorbal sera assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari, précise la même source la CAF sur son site officiel. Le Club Africain s'est qualifié aux dépens des Rwandais d'APR FC (aller : 0-0, retour : 3-1), alors que les Soudanais ont passé l'écueil des Tanzaniens de JKU SC (aller : 4-0, retour : 2-0).

Mustapha Ghorbal devait diriger le 16 novembre dernier le match Egypte - Tunisie (3-2), comptant pour la 5e journée des qualifications de la CAN-2019, avant que la CAF ne lui retire ce rendez-vous et



le confier au Sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes, conséquence à la suspension

infligée à l'arbitre algérien Mehdi Abid Charef suite à son arbitrage jugé «scandaleux» de la finale

aller de la Ligue des champions entre Al-Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1).

ESPAGNE :

Barcelone renonce à délocaliser à Miami son match face à Gérone

Le FC Barcelone a annoncé lundi qu'il renonçait à disputer aux Etats-Unis le match du championnat d'Espagne prévu contre Gérone, en raison de l'absence de consensus autour de ce projet, qui suscite l'opposition de la fédération espagnole (RFEF), du syndicat des joueurs espagnols et même de la Fifa.

«Le conseil d'administration du FC Barcelone a accepté de renoncer à sa volonté de disputer le match contre la Gérone FC à Miami, après avoir constaté l'absence de consensus sur cette proposition», a déclaré lundi le Barça dans un communiqué à l'issue

de la réunion de son conseil d'administration.

Même si le club blaugrana reste toujours favorable à cette initiative dont les «bénéfices pourraient être partagés entre tous les clubs de première et deuxième divisions», il estime également «que tant qu'un accord n'aura pas été trouvé entre toutes les parties impliquées, ce projet ne pourra pas prospérer».

Le Barça et Gérone avaient signé une demande formelle, transmise par La Liga à la RFEF, afin de pouvoir s'affronter le 26 janvier au Hard Rock Stadium de Miami.

Cette délocalisation faisait par-

tie d'un projet beaucoup plus large de la Ligue espagnole de football professionnel (LaLiga), visant à développer la Liga aux Etats-Unis, qui prévoit notamment de faire jouer plusieurs matches du championnat espagnol outre-Atlantique au cours des 15 prochaines années.

Cependant, cette proposition, défendue par le président de la LFP, Javier Tebas, avait rencontré le rejet de la Fédération espagnole de football (RFEF) et du syndicat des joueurs espagnols AFE. Le président de la Fifa, Gianni Infantino, avait également émis des réserves sur ce projet.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) BAYERN MUNICH :

Robben forfait face à l'Ajax Amsterdam mercredi

L'ailier international néerlandais du Bayern Munich Arjen Robben, blessé au genou, a déclaré forfait pour le match en déplacement face à l'Ajax Amsterdam mercredi, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.E) de la Ligue

des champions d'Europe de football, a annoncé le club allemand mardi.

L'attaquant (34 ans) n'a plus joué depuis sa grosse performance contre Benfica en Ligue des champions le 27 novembre, il avait alors marqué les deux pre-

miers buts de son équipe (5-1) avant de sortir sous les ovations à la 72e minute. Le club bavarois n'a besoin que d'un point mercredi pour terminer premier du groupe E. En dehors de Robben, seuls les blessés de longue date Corentin

Tolisso et James sont indisponibles. Tous les autres joueurs seront présents aux Pays-Bas, y compris Kingsley Coman et Thiago, qui reviennent de blessure et n'ont eu pour l'instant qu'un temps de jeu limité.

TRANSFERT :

Vers un retour de Boudebouz en Ligue 1 française

Le milieu offensif international algérien Riyad Boudebouz, en manque du temps de jeu avec le Bétis Séville (Liga espagnole de football) est convoité par plusieurs clubs de Ligue 1 française, dont l'OGC Nice, croit savoir ce lundi le magazine France Football.

«Evoquée en fin de mercato d'été, la piste menant à Ryad Boudebouz pourrait être relancée par l'OGC Nice. Les Aiglons chercheraient notamment à améliorer la relation technique entre leur mi-

lieu de terrain et leur attaque. Joueur référencé de Ligue 1, Boudebouz est capable d'apporter du liant par sa qualité de transmission qui avait fait de lui à Montpellier l'un des meilleurs passeurs du Championnat, il y a deux saisons. Nice a tenté de faire venir l'international algérien dans les 48 dernières heures du marché au mois d'août, mais le Bétis Séville avait mis son veto», écrit FF.

Ayant rejoint le club andalou durant l'été 2017 en provenance

de Montpellier (France) pour un contrat de quatre saisons, Boudebouz (28 ans) n'a pu exprimer pleinement son talent avec le Bétis. Il compte neuf apparitions (597 minutes) depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Boudebouz (25 sélections avec l'E.N/ 2 buts) avait quitté la France en 2017 après neuf saisons (301 matches, 45 buts et 53 passes décisives) où il avait eu à porter également les couleurs de Bastia et Sochaux.

DNA (GR. OUEST) :

Le SCM Oran sur une courbe ascendante, l'entraîneur Mecheri ne s'enflamme pas

Le SCM Oran enchaîne les bons résultats, depuis quelques journées, lui permettant de se hisser à la sixième place au classement du championnat de division nationale amateur (Gr. Ouest), mais son entraîneur Bachir Mecheri écarte l'éventualité de brigrer l'accession en Ligue 2 de football.

«Certes, nous restons sur une dynamique de bons résultats, mais nous n'avons pas changé d'objectif qui demeure toujours le même, à savoir terminer la saison dans une place honorable au classement», a déclaré Mecheri à l'APS. Le SCMO avait beaucoup souffert dans le bas du classement la saison passée, évitant de justesse la relégation au quatrième palier, contrairement à son parcours cette saison où il est en train de réussir un honorable parcours après 13 journées de compétition, comme l'atteste sa 6ème place au classement avec 21 points.

Les Oranais ont réussi à récolter 10 points lors des quatre précédentes journées, avec en prime un nul ramené du terrain du leader la JSM Tiaret et une éclatante victoire à domicile contre l'US Remchi (10-0).

L'entraîneur Mecheri, arrivé sur le banc des gars de «Medioni» l'été passé après une expérience de deux années dans le staff technique du MC Oran en tant que coach assistant, ne s'enflamme toutefois pas.

«Il est vrai que nous sommes sur une courbe ascendante et cela nous motive à poursuivre sur cette lancée, et prouve que notre travail commence à porter ses fruits.

Néanmoins, je reste persuadé qu'il nous sera très difficile de viser l'accession, surtout que les moyens financiers nous font défaut», a-t-il encore dit.

Cet ancien ailier de charme du MC Oran et du MC Alger regrette néanmoins des points perdus «bêtement», notamment à domicile, et qui auraient permis aux siens de se positionner actuellement au moins sur le podium.

Toutefois, il a valorisé le nul ramené du terrain du solide leader, la JSMT (0-0), lors de la 11e journée, dans un match qu'il a qualifié de «références» pour ses joueurs qui, depuis, ont pris confiance en leurs capacités, s'est-il réjoui.

A deux journées de la fin de la phase aller, le SCMO accuse un retard de huit points sur la JSMT, qui a encore marqué le pas à domicile après avoir été accrochée par le GC Mascara (1-1), samedi passé dans le cadre de la 13e journée, sachant que seul le premier accèdera en Ligue 2 en fin de saison.

LIGUE DES CHAMPIONS (6E JOURNÉE) :

Shakhtar-Lyon, duel pour le dernier ticket

Lyon et le Shakhtar Donetsk s'affrontent pour le dernier ticket restant pour les 8es de finale de la Ligue des champions, mercredi lors de l'ultime journée de la phase de groupes, tandis que les autres clubs déjà qualifiés comme la Juventus Turin visent la première place de leur poule.

Le club français (2e, 7 points) sera qualifié en cas de nul en Ukraine, une première très attendue depuis 2011/2012. Il terminera même premier s'il l'emporte et que Manchester City, le leader du groupe F qui recevra Hoffenheim (4e, 3 pts) s'incline dans le même temps. A contrario, le Shakhtar sera qualifié s'il l'emporte dans cette rencontre initialement prévue à Kharkiv, mais délocalisée à Kiev en raison des tensions politiques entre l'Ukraine et la Russie. Les Ukrainiens seront reversés en 16es de l'Europa League en cas de nul ou si Hoffenheim ne l'emporte pas. Dans le groupe E, le Bayern Munich (1er, 13 pts) et l'Ajax Amsterdam (2e, 11 pts) joueront pour la première place. L'enjeu sera le même dans le groupe H pour la Juventus (1er, 12 pts) et Manchester United (2e, 10 pts). Les deux clubs s'affronteront à distance avec un déplacement à Berne (4e, 1 pt) pour le club italien, et à Valence (3e, 5 pts) pour la formation de Jose Mourinho.

Programme des matches de la 6e journée de la Ligue des champions, mercredi (en heures algériennes):

• **Groupe E**
(21h00) Ajax Amsterdam (NED) - Bayern Munich (GER)
Benfica Lisbonne (POR) - AEK Athènes (GRE)

• **Groupe F**
(21h00) Shakhtar Donetsk (UKR) - Lyon (FRA)
Manchester City (ENG) - Hoffenheim (GER)

• **Groupe G**
(18h55) Viktoria Plzen (CZE) - AS Rome (ITA)
Real Madrid (ESP) - CSKA Moscou (RUS)

• **Groupe H**
(21h00) Valence CF (ESP) - Manchester United (ENG)
Young Boys Berne (SUI) - Juventus Turin (ITA)

L'Algérien El-Mellali intéresse l'ES Tunis

L'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne de football), souhaite engager l'attaquant international algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française), Farid El-Mellali, lors du prochain mercato hivernal, rapporte lundi la presse tunisienne.

Selon la même source, le choix des champions d'Afrique est tombé sur l'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1 algérienne) pour renforcer sa ligne d'attaque en prévision de la deuxième partie de la saison. El-Mellali s'est engagé cet été pour quatre saisons avec Angers après avoir été mis à l'essai durant la période de préparation.

Rarement titularisé par le staff technique, El-Mellali aurait préféré changer d'air en s'engageant avec le club Champion d'Afrique en titre. Outre El-Mellali, l'ES Tunis a engagé, dimanche, l'attaquant algérien du Paradou AC Tayeb Meziani, pour un contrat de trois saisons.

Convoité par la JS Kabylie, Meziani (22 ans), pur produit de l'Académie JMG/PAC, a préféré rejoindre l'Espérance, détenteur de la Ligue des champions, où évolue le milieu offensif international Youcef Belaili. L'ES Tunis participera à la Coupe du monde des clubs prévue aux Emirats arabes unis du 12 au 22 décembre.

LIGUE 2 DE FOOTBALL / US BISKRA:

Le gardien Gaha suspendu six mois pour dopage

Le gardien de but de l'US Biskra (Ligue 2 Mobilis de football) Gaha Walid, contrôlé positif, a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis à compter du 6 novembre 2018, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, Gaha, contrôlé positif lors du match perdu contre le RC Relizane (2-0) de la 13e journée du championnat de Ligue 2, devra s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source.

«Suite au courrier émanant du LAD-Suisse relatif au résultat antidopage du joueur Gaha Walid, l'analyse de l'échantillon d'urine a révélé la présence de substances interdites : Hydrochlorothiazide. Cette substance fait partie de la catégorie S.5 sur la liste des interdictions 2018 diurétiques et agents masquants (...) La commission de discipline est convaincue que le joueur Gaha Walid n'avait pas l'intention de tricher ou d'améliorer ses performances sportives», a-t-elle écrit, regrettant cependant que le gardien de l'USB ait fait preuve de «négligence sportive». L'US Biskra occupe la 5e place avec 25 points au classement du championnat de Ligue 2 Mobilis à l'issue de la phase aller de la compétition.

LIGUE 2 DE FOOTBALL/ USM BLIDA :

Henkouche : «J'ai donné mon accord en attendant de finaliser mardi»

L'entraîneur Mohamed Henkouche a donné son accord final pour diriger l'USM Blida, actuelle lanterne rouge de la Ligue 2 Mobilis de football, en remplacement du Palestinien Said Hadj Mansour, a appris l'APS lundi auprès de l'intéressé. «J'ai rencontré les responsables de l'USMB et notamment le directeur général Mourad Lahlou lors des deux derniers jours. J'ai donné mon accord final en attendant de finaliser mon contrat mardi, seulement il reste à trouver un compromis sur sa durée. Je ne peux pas signer un bail de 18 mois et me retrouver ensuite avec le club en division amateur», a affirmé Henkouche. L'USMB a terminé la première partie de la saison à la dernière place au classement avec 6 points seulement, sans enregistrer la moindre victoire. Les Blidéens comptent sept points de retard sur le premier non reléguable l'ASM Oran (13e, 13 pts). «Il s'agit d'une mission casse-cou, mais j'avais déjà eu à faire à ce genre de situation notamment avec le CR Belouizdad et le MC Alger. Si j'ai accepté d'entraîner l'USMB c'est parce que j'estime que le maintien reste encore jouable. Il faudra juste bien entamer la phase retour pour espérer. J'ai assisté dimanche au match amical face au CR Belouizdad (défaite 3-1) et j'ai pu constater quelques bonnes individualités», a-t-il ajouté. Mohamed Henkouche (70 ans) restait sur une courte expérience la saison dernière avec le GC Mascara, relégué à l'issue du précédent exercice en division nationale amateur (DNA).

APS

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE - RETOUR) : Le manque de réussite a été fatal aux Usmistes

Le manque de réussite a été fatal à l'USM Alger en huitième de finale «retour» de la Coupe arabe des clubs champions, disputé lundi soir au Stade du 5-Juillet (Alger), car n'ayant réussi à marquer que deux buts face au Soudanais d'Al-Merrikh, alors qu'après la défaite (4-1) au match «aller», il se devait de l'emporter au moins par trois buts à zéro pour espérer se qualifier.



En effet, malgré l'absence de plusieurs pièces maîtresses, dont celle de l'attaquant Congolais Pince Ibara, actuel meilleur buteur du club avec six réalisations, les Rouge et Noir ont réussi à sortir le grand jeu face au Soudanais, en se procurant au passage un nombre incalculable d'occasions franches, mais sans parvenir à les concrétiser.

Le ratage le plus «douloureux» pour les gars de Soustara a probablement été celui du défenseur Rabie Meftah, car survenu à une seconde du coup de sifflet final, alors que l'USMA menait (2-0). Autrement dit, si l'ancien «Canari» avait réussi à trouver le chemin, ce sont les siens que se seraient qualifiés pour les quarts de finale.

En effet, bien avant ce coup de sort, le milieu de terrain Oussama Chita

avait ouvert le score d'un tir bien placé à la 40', avant que le très actif Walid Ardji ne double la mise, pile à l'heure de jeu.

Dès lors, 75% du job étaient déjà faits, et il ne restait plus que ce fameux troisième but pour qualifier les Rouge et Noir au prochain tour, mais cela ne fut finalement pas le cas, malgré un nombre surréaliste d'occasions franches.

Il est cependant utile de signaler que même s'ils ont subi le jeu pendant la majeure partie du temps, les Soudanais ont eu «leurs moments forts» dans ce match et qui auraient pu anéantir précocement les espoirs Usmistes d'inverser la tendance.

D'ailleurs, la première chaude alerte dans cette rencontre fut soudanaise, puisque dès la 14', l'atta-

quant Mohamed Mahmoud avait failli surprendre le gardien Smail Mansouri d'une belle tête croisée, puis c'était au tour de son équipier Mohamed Mohamed de se présenter face à face avec le portier usmist, qui finalement a remporté ce duel.

Un sauvetage miraculeux, qui a redonné de l'assurance aux camarades de l'excellent Raouf Benguit, au point d'enflammer littéralement ce match.

Quoique, en football, on ne le dira jamais assez : le fait de dominer n'assure pas forcément la victoire, et les Usmistes ont pu le confirmer à leurs dépens ce lundi. Une élimination amère pour les protégés de l'entraîneur français Thierry Froger, car intervenant dans la foulée d'une autre sortie précoce en Coupe de la

Confédération africaine. A présent, il ne reste plus aux Usmistes que la Coupe d'Algérie et le Championnat national pour se consoler.

Pour rappel, le MC Alger est le seul club algérien à avoir composé son billet pour les quarts de finale de cette Coupe arabe des clubs champions, après sa double victoire contre les Saoudiens d'Al-Nasr (1-0 à l'aller, à l'extérieur, et 2-1 au retour, à domicile).

De son côté, l'autre représentant algérien dans cette compétition, l'ES Sétif, s'est fait éliminer par les Saoudiens du Ahly Djeddah (aller : 0-1, retour : 1-1). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain, à Al-Aïn (Emirats arabes unis), et le vainqueur emportera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS (1/8 DE FINALE) USMA - AL MERRIKH (2-0) : Déclarations

Déclarations des entraîneurs Thierry Froger et Yamen Zelfani, recueillies par l'APS à l'issue du match USM Alger - Al Merrikh (2-0), disputé lundi soir au stade du 5-Juillet, pour le compte des 1/8 de finale «retour» de la Coupe arabe des clubs champions : Thierry Froger (Entraîneur de l'USMA) : «Lors de ce match retour, on disposait de 90 minutes pour essayer d'inverser la tendance et espérer nous qualifier au prochain tour.

Ce que nous avons fait, en dominant outrageusement les débats et en nous procurant un grand nombre d'occasions. Malheureusement, la réussite n'était pas au rendez-vous et cela a fini par tout remettre en cause. Il est évident que nous sommes très déçus par cette élimination, surtout par rapport aux gros efforts fournis, mais je dois reconnaître que le contenu a été très prometteur et c'est de bon augure pour la suite de notre parcours, notamment, en Championnat et en Coupe d'Algérie.

Pour ce qui de l'affaire Farouk Chafaï, je peux vous assurer qu'elle n'a pas influé sur le rendement de l'USMA contre Al Merrikh. Ce n'était que l'affaire d'un seul joueur. Pour ce qui est des autres, ils étaient tous concentrés sur le sujet et on fait ce qu'il fallait».

Yamen Zelfani (Entraîneur d'Al Merrikh) : «Nous avons joué contre une très bonne équipe, que je considère comme l'une des meilleures engagées dans cette compétition.

L'USMA a vraiment sorti le grand jeu lors de ce match retour et c'est logique, car elle avait les moyens humains et matériels pour espérer nous renverser.

Ce qui a d'ailleurs failli arriver à maintes reprises, n'était le manque de réussite.

Quoique, les gens doivent savoir qu'Al Merrikh souffre actuellement de graves problèmes internes, qui ont influé négativement sur son rendement.

C'est ce qui explique d'ailleurs notre piètre prestation lors de ce match retour.

On s'est présentés à Alger sans neuf titulaires habituels, pour diverses raisons, sans oublier le médecin de l'équipe, qui n'a pas pu nous accompagner.

Le président, lui, a démissionné il y a cinq jours et depuis, plus rien ne va.

D'ailleurs, j'ai l'intention de discuter avec mes employeurs dès la fin de cette conférence pour essayer d'éclaircir mon avenir, même si au plus profond de moi-même, je sais déjà qu'à 70% je ne vais plus continuer.»

une offre anglaise pour Tameze ?

Titulaire à chaque match depuis le début de la saison, Adrien Tameze (24 ans, 16 matchs en L1 cette saison) est un élément essentiel pour l'OGC Nice de Patrick Vieira. Et ses bonnes performances plaisent en Angleterre puisqu'un club de Premier League, dont l'identité n'a pas filtré, est prêt à formuler une offre en janvier pour l'Aiglon, d'après L'Equipe.



Özil vendu dès cet hiver ?

Après un début de saison correct, le milieu de terrain d'Arsenal Mesut Özil (30 ans, 10 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) a perdu du crédit auprès de son entraîneur Unai Emery. Actuellement blessé au dos, l'Allemand pourrait être sacrifié par les dirigeants des Gunners cet hiver selon le tabloïd britannique The Sun ce lundi. Afin de se débarrasser de son gros salaire, la direction du club londonien serait même prêt à brader l'ancien joueur du Real Madrid en fixant son prix de départ à 28 millions d'euros. Outre des pistes exotiques en Asie, Özil se

trouverait aussi dans le viseur de l'Inter Milan en Europe. Une affaire à suivre lors du prochain mercato en janvier...

LE REAL INQUIET POUR NEYMAR

Une opération marketing menée par le Qatar auprès de Neymar aurait définitivement refroidi le Real Madrid.

Et si le Paris Saint-Germain était enfin tranquille concernant l'avenir de Neymar ? Régulièrement annoncé de retour en Espagne, le Brésilien est toujours là, et il semble plus épanoui que jamais dans la capitale. En témoigne son comportement sur les terrains, mais aussi ses actions en dehors. Ce week-end, le génie auriverde est notamment devenu ambassadeur de la Banque Nationale du Qatar. Un signal fort, plus qu'un anecdotique engagement.

Exposant une photo de l'ailier parisien, le média ibérique titre "Neymar blindé". Face à ce nouveau partenariat, la Maison Blanche aurait définitivement lâché prise. Convaincu que l'ancien Barcelonais ne quittera pas le PSG, les Merengues auraient perdu espoir. Toutefois, le quotidien ne lâche rien de son côté et imagine que la donne pourrait changer si les Rouge et Bleu s'inclinent à Belgrade et se font éliminer de la Ligue des Champions.

Ronaldo trouve l'équipe meilleure que le Real

Interrogé par La Gazzetta dello Sport, Cristiano Ronaldo a comparé la Juventus Turin avec le Real Madrid. L'avant-centre portugais croit la Vieille Dame meilleure que le club merengue dans son expression collective. "Il ne faut pas juste mentionner quelques joueurs, mais je peux dire que c'est le meilleur groupe dans lequel j'ai joué. Ici, nous sommes une équipe. Ailleurs, quelqu'un se sent plus grand que les autres mais, ici, tout le monde est sur la même ligne. Ils sont humbles et veulent gagner. Si Dybala ou Mandzukic ne marquent pas, ils sont toujours heureux et sourient. Ils le sont aussi au Real Madrid, mais davantage ici. C'est très différent de Madrid. C'est une famille."

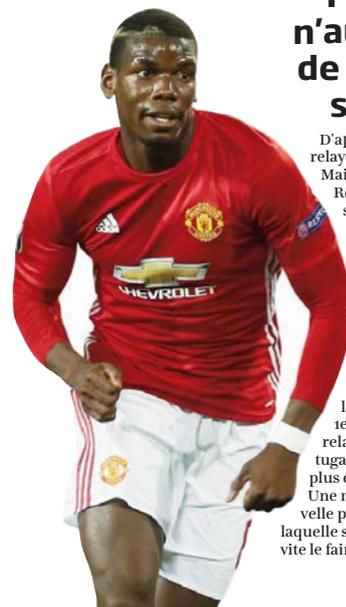


Manchester City : C'est officiel pour Phoden

Alors que son nom circulait du côté du PSG, Real Madrid, Dortmund et la Juventus Turin, le milieu de terrain Phil Phoden a finalement décidé de rester fidèle à Manchester City. En discussions depuis plusieurs semaines, le jeune anglais a trouvé un accord avec ses dirigeants pour prolonger son contrat jusqu'en juin 2024. Le directeur Txiki Begiristain s'est déclaré ravi de cette signature. « Nous sommes enchantés d'avoir sécurisé sa présence pour les prochaines 5 années et demi. C'est un talent incroyable et un pur produit de Manchester City, donc c'est ici qu'il veut jouer au football. Avec Pep et les joueurs qu'il a autour, il est au meilleur endroit possible pour progresser ».

Pogba n'aura pas de bon de sortie

D'après les éléments relayés par le Daily Mail, la direction des Red Devils n'envisage pas de laisser filer le Français, lors du mois de janvier, quel que soit le positionnement de Jose Mourinho. Pour rappel, Pogba n'a plus été titularisé depuis le 1er décembre et ses relations avec le Portugais paraissent de plus en plus tendues. Une mauvaise nouvelle pour la Juventus, laquelle semble vouloir vite le faire revenir.



FÊTE NATIONALE DE BURKINAFASO Le Président Bouteflika félicite son le Président Roch Marc Christian Kaborékinabé

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a renouvelé sa disponibilité à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «La célébration par le Burkina Faso de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, et de progrès et de bien-être pour le peuple burkinabé frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. Le président Bouteflika a saisi, cette occasion, pour renouveler à son homologue burkinabé sa «disponibilité» à œuvrer avec lui au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et le Burkina Faso et à «poursuivre la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun» au bénéfice mutuel des deux peuples. «Je tiens également, à vous réitérer mon attachement à conjuguer nos efforts en faveur de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement dans notre continent», a-t-il conclu.

TAMANRASSET : 2 arrestations pour infraction à la réglementation du change et saisie de 11.450 euros

Deux jeunes ont été appréhendés par les services de police judiciaire de la sureté de wilaya de Tamanrasset pour infraction à la réglementation de change et ont procédé à la saisie de 11.450 euros, indique mardi un communiqué de la sureté de wilaya. Agissant sur informations sur des transactions commerciales douteuses, les policiers ont intercepté les deux jeunes (22 et 27 ans) au quartier Sersouf (chef lieu de wilaya) et ont trouvé en leur possession une somme d'argent en monnaie étrangère évaluée à 11.450 euros, a-t-on précisé. Les mis en cause ont été présentés à la justice qui les a condamnés à une année et 06 mois de prison tous deux avec sursis, selon la même source.

GTMO 5+5 : 9^{ème} réunion des ministres des transports aujourd'hui à Nouakchott

Les travaux de la 9^{ème} réunion des ministres des transports des pays de la Méditerranée occidentale (GTMO 5+5) se dérouleront, mercredi à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation du ministre des Travaux publics et des transports, Abdelaghani Zaalane, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion sera une occasion pour examiner et adopter un plan d'action permettant de renforcer la coopération en matière de transport entre les pays membres, a ajouté la même source. Lors de cette rencontre, M. Zaalane présentera les efforts consentis par l'Algérie pour le développement des infrastructures dans le secteur des Transports et la modernisation des différents moyens de transport dans le pays selon les normes internationales en vigueur dans ce domaine, et ce dans le cadre de la mise en oeuvre du programme initié



par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour permettre à l'Algérie de jouer son rôle

de charnière garantissant les échanges entre l'ensemble des pays voisins dans le bassin méditerranéen.

REPRÉSENTANT DU PAPE FRANÇOIS : Volonté du Gouvernement algérien de coopérer dans le cadre du vivre ensemble

Le Cardinal Angelo Giovanni Becciu, Préfet de la Congrégation pour les causes des Saints, représentant du Pape François a affirmé, lundi à Alger, avoir «perçu, durant son séjour en Algérie, à l'occasion de la Béatification des 19 religieux catholiques à Oran une volonté chez le Gouvernement algérien de coopérer avec les Chrétiens dans le cadre du principe du vivre ensemble». Lors de son séjour et ma rencontre avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, j'ai perçu une disponibilité chez le Gouvernement algérien à coopération avec le Saint-Siège et l'Eglise, ici en Algérie, pour le renforcement des relations dans le cadre du principe du vivre ensemble en paix et l'instauration d'un climat de solidarité et de coopération pour édifier une société du bien, a indiqué le représentant du Pape François lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa à l'Aéroport international Houari Boumediene avant de quitter Alger. Il a ajouté que le Premier ministre l'a chargé de transmettre les salutations du Président Bouteflika au Pape François à l'occasion de la Béatification des

moines. Je quitterai l'Algérie avec de merveilleux souvenirs d'un peuple accueillant et hospitalier, a déclaré le cardinal Giovanni Angelo Becciu, estimant que la cérémonie de béatification des moines, samedi dernier à Oran était l'occasion de mesurer l'affection éprouvée à l'égard de ces moines. De son côté, M. Aissa a affirmé que la visite de l'envoyé du Pape François en Algérie «a été une heureuse opportunité de connaissance entre Algériens et chrétiens catholiques», soulignant que «la présence de religieux chrétiens dans les mosquées et la présence d'imams algériens dans la chapelle de Notre Dame de Santa Cruz était un message universel de paix et une affirmation que le vivre ensemble était possible en Algérie et que le peuple algérien, qui a donné un exemple en générosité et hospitalité, est un peuple aspirant à la modération, au juste milieu, à la tolérance et au dialogue avec l'autre. «L'Algérie et l'église catholique sortent de cette expérience avec de grands enseignements, notamment la poursuite du dialogue pour valoriser les relations et la coopération entre les deux parties, a-t-il conclu.

SANTÉ Le ministre de la santé décide de mettre fin aux fonctions du DG et du SG du CHU de Bejaïa

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur général et du secrétaire général du Centre Hospitalo-universitaire (CHU) de Bejaïa, pour «mauvaise gestion», a annoncé mardi un communiqué du ministère. Le ministère de la santé a constaté «la mauvaise gestion» lors «des différentes opérations de contrôle et d'inspection effectuées dernièrement», a précisé le communiqué, ajoutant que «ces dépassements ont influé négativement sur le fonctionnement de l'établissement et la qualité des prestations prodiguées aux patients».

OPEP-NON OPEP Signature d'un accord de coopération Opep-non Opep à fin mars 2019



Un accord général de coopération entre l'Opep et les pays non-membres de l'Opep sera signé dans trois mois en Arabie saoudite, a annoncé à Abou Dhabi le ministre de l'Energie des Emirats Arabes Unis et l'actuel président de l'Opep Suhail al-Mazrouei.

«A la fin du mois de mars, le document sera prêt à être signé», a déclaré Suhail al-Mazrouei lundi lors d'un événement à Abou Dhabi sur l'accord de coopération, qui constituera un forum avec de fréquentes réunions pour travailler ensemble à la réalisation d'un équilibre du mar-

ché. Pour rappel, un accord a été signé vendredi dernier à Vienne par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des pays producteurs non Opep, à leur tête la Russie, dans lequel ils ont annoncé qu'ils réduiraient l'offre de pétrole de 1,2 million de barils par jour. L'Opep a accepté de réduire sa production de 800.000 barils par jour, tandis que les non-membres réduiraient leur productions de 400.000 barils par jour. Ils vont décider de prolonger cet accord après six mois, a annoncé al-Mazrouei.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi, à Tébessa, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 10 décembre 2018 à Tébessa 5^e Région militaire, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la sécurisation frontalière, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Djanet (4^e RM), Tamanrasset et Bordj

Badji Mokhtar (6^e RM), (36) orpailleurs et saisi sept (7) véhicules tout-terrain, une plaque photovoltaïque, des sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des outils d'orpillage»

De leur côté, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi (5,5) kilogrammes de kif traité détenus par trois (3) narcotrafiquants à El-Taref (5^e RM). D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé un réseau criminel composé de (6) individus, spécialisés dans l'organisation des opérations d'émigration clandestine à Aïn Témouchent (2^e RM), alors que des Gardes-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de (17) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Oran (2^e RM), rapporte le communiqué.